



Conception, mise en page : Claude PARIS
Relecture : Cécile PERROT.

Date de parution : février 2018

Date limite d'envoi pour le prochain
numéro : 15 mars 2018

EN GUISE D'EDITORIAL

Changement d'année oblige, voici venu le temps des bilans.

Et s'il faut en retenir un, ce sera le bilan des clubs, particulièrement copieux et multifacettes, un véritable inventaire à la Prévert ! Les spéléos ne ménagent pas leur temps libres et sont sur tous les fronts : JNS, comptage chauve-souris, suivi parc éolien, protection des eaux, baptême plongée, exploration, suivi CO2, instrumentation des cavités, coloration, sécurisation, mise à jour BaseKarst, initiation ...

Ce qui est rassurant, c'est que ce suivi du bilan des clubs, initialisé en 1996, fonctionne toujours, plutôt bien, en 2017, soit 21 ans plus tard et après 5 changements de bureau. Il faut saluer ici, le travail de fond fastidieux et pas assez reconnu de nos différents responsables, qui réalisent ce bilan chaque année avec rigueur.

A l'origine, le but était de faire que l'activité extra-spéléologique des clubs soit beaucoup mieux connue, quantifiable et de plus en plus médiatisée.

21 années plus tard, il est possible d'affirmer que les spéléos connaissent la vie spéléologique du département, mais pas nos élus ni le grand public. La médiatisation de nos actions les plus pertinentes reste à inventer. Ce qui pourrait susciter de nouvelles passions ...

Claude

• EN GUISE D'EDITO	p 1
• LA VIE DU CDS	p 2
Réunion du 17 novembre 2017	p 2
AG du 13 janvier 2018	p4
• ECOLE DEPARTEMENTALE DE SPELEO	p 16
Gf d'Ouzène	p 16
Gf lac du Naud	p 16
Baume des Crêtes	p 16
• NOUVELLES DU GIPEK	p 17
CR de la matinée du 25/10/17 avec la DREAL au Pontet	p 17
Seuil du Jérusalem	p 20
• NOUVELLES DES CLUBS	p 21
Belles classiques automnales chez les Nyctalos	p 21
Interclubs photos « grands volumes »	p 22
• BRUITS DE FOND	p 22
Périmètre de protection de la ressource en eau du syndicat des eaux de l'abbaye des 3 rois	p 22
CR réunion du CC du réseau de RNR cavités à chiroptère	p 23
Conférence « Quand nos paysages disparaissent »	p 24
Classement de 2 RN de cavités à chauves-souris	p25
Cas de leptospirose	p 26
Danger au gf de Poudry	p 26
• DOSSIER DE PRESSE	p 26



LA VIE DU CDS

Réunion du 17 novembre 2017 au local de l'ASCR à Baume-Les-Dames

Présents (es) : Olivier Gallois, Michel Mathiot, Jean-Pierre Villegas, Roland Brun, Valéry Richardin, Benoît Decreuse, Louis Hugueny, Thomas Sergentet, Claude Paris, Denis Motte, Cécile Perrot.

Point sur les finances, aides aux stages

Dossier de demande de subvention CG transmis
Reversement des aides fédérales (CSR BFC) à hauteur de 480.73€

Fichier pour le défraiement des déplacements à envoyer par Cécile G.

Aides aux stages :

- Aide pour l'expé Autriche : 300 €, attente article pour la prochaine publication Gipek Le Karts Comtois N°2 + petite synthèse pour la FDC

Thomas sollicite une demande d'aide Expé Autriche pour 2018, budget à discuter à l'AG CDS

Conventions & Médiations en cours

Conventions Abbaye des Trois Rois

Michel a reçu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé en tant que propriétaire riverain du secteur, dans lequel il est explicitement écrit que « *Les périmètres de protection immédiate doivent être clôturés afin d'en limiter l'accès aux seules personnes autorisées. Toutes les activités y sont interdites (...)* ». Un courrier commun CDS-GIPEK a été envoyé mais pas de réponse officielle pour le moment.

Dossier Eolien :

Coloration réalisée par le cabinet Sciences Environnement, suivie par l'ASDC

Convention SAPOIE :

Le CDS25 avait signé en 2002 une convention "Convention pour la surveillance et l'amélioration de la gestion du réseau souterrain de la Sapoie dans la zone d'influence de la carrière « Holcim granulats » à Arcey". En 2016 Walter Chavanne était en contact avec Denis et Thomas pour étendre la convention



au niveau régional. En parallèle, il y a eu la fusion des régions et la ligue est devenue CSR. Dans la convention qui est en passe d'être signée, on peut lire entre autres :

- qu'en réunion de suivi du 2 mai 2017 en mairie de Villers-Sur-Saulnot, il a été convenu que ce suivi soit modifié afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique.

- Sur demande de GDFC, le CSR ou l'association mandatée par le CSR procédera à une inspection du réseau ou viendra en assistance de l'Exploitant afin de réaliser des prélèvements d'eau, replacer les dispositifs de contrôle piézométrique, etc.

Une liste des clubs susceptibles d'être appelés à intervenir sur les différentes carrières est dressée et sera proposée lors de la réunion du CA du CSR BFC.

Gondenans les Moulins : (Roland BRUN)

Nous avons pu obtenir un accès à la rivière des Seris hors périodes chauves souris (accès du 30 avril au 31 octobre dans le cadre de travaux d'explos), c'est ce qu'il avait été demandé lors de l'enquête publique. Les dates ont été arrêtées avec les responsables chiroptères de la CPEPESC lors de comptages chauves souris sur le terrain. Par ailleurs des études scientifiques sur le réseau souterrain seront menées ultérieurement en collaboration avec les explorations des spéléos qui vont pouvoir se poursuivre entre le 30 avril et le 31 octobre, période météo favorable. Les textes figurant sur les panneaux d'infos de la réserve ont été établis en collaboration avec l'ASDC. Il est impératif que les spéléos respectent cette réglementation et les consignes données. Il en va de notre crédibilité et surtout de l'accès au réseau et donc de la poursuite des travaux spéléos dans cette cavité qui représente pour le réseau Crotot/Seris l'équivalent de Baudin pour le Verneau.

Brochage

Le ressaut R7 des Cavottes a été broché en rive gauche par un groupe d'Allemands. Il faudra prévoir une séance avec la disqueuse.

Bref rappel historique sur les choix des cavités à brocher :

Le projet de brochage d'un certain nombre de cavités du Doubs a été un sujet très animé, voir passionné au début des années 2000. Lors de l'AG 2002, une commission brochage a été créée (premier responsable Manu R. jusque 2003, puis Sylvain B. jusque 2008, puis Jean-Marc R. jusque 2011, et actuellement Romain L.). Cette commission a pour objectif de trouver un consensus entre le club inventeur, les clubs locaux utilisateurs, la commission brochage, la protection du karst, ..

Les cavités à brocher sont votées en AG CDS25.

Lançot

Mail d'un groupe d'alsaciens en visite au Lançot (traversée dans le Topoguide) qui nous signalent des anomalies.

Un état des lieux dans la cavité est nécessaire afin de déterminer le matos nécessaire.

A étudier avec le SSF25 comment coordonner les actions.

Administratif et Fédéral



Le CDS25 doit mettre en conformité son règlement et ses statuts avec ceux fournis par la FFS. Une proposition sera envoyée par mail avant la prochaine AG.

Le bilan des actions clubs a été envoyé à tous les présidents des clubs. Merci de remplir ce document et de nous le renvoyer afin de nous permettre de réaliser les dotations pour 2018.

Projets des commissions

Commission Publication :

Feuille de Chou : Pensez à transmettre vos articles à Claude, car peu d'articles transmis par les clubs ces derniers mois.

EDS25

Seulement 2 inscrits pour le moment. Il est nécessaire d'organiser une réunion avec Benji pour faire le point.

Matériel

Le détecteur gaz du CDS25, actuellement en prêt au GSAM, a été renvoyé pour étalonnage annuel.

Il sera nécessaire de mettre en place une procédure de protocole de l'appareil.

CPEPESC

Présentation :

La CPEPESC Franche-Comté et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA) se sont lancées cette année dans le projet commun d'un Atlas des chauves-souris de Bourgogne-Franche-Comté. Chacune des structures animant bien sûr le territoire sur lequel elle intervient habituellement. La première étape de cet Atlas a été de faire un premier bilan des connaissances que nous avons sur les chiroptères depuis les premières observations jusqu'à aujourd'hui afin d'orienter des prospections pour les années à venir. Ce premier bilan a été synthétisé dans le "Pré-Atlas des chauves-souris de Franche-Comté" que vous trouverez en pièce jointe. Nous avons déjà lancé un appel à participation dans notre réseau de bénévoles et les prospections de terrain ont débuté cet été. Par le présent mail, nous vous informons officiellement du

lancement de ce projet, et nous vous sollicitons pour diffuser cette information dans vos réseaux et listes de discussion respectifs via le texte d'accompagnement et le Pré-Atlas afin de dynamiser le réseau naturaliste de la région. Si vous le souhaitez, vous êtes conviés à notre prochaine réunion du Groupe Chiroptères de Franche-Comté qui se tiendra le samedi 25 novembre 2017 (après-midi) à Montfaucon. Ce sera pour nous l'occasion de vous présenter l'Atlas et son état d'avancement.

Le CDS 25 décide de répondre que les spéléos commencent seulement à se former via la CPEPESC (formation fin 2016) donc nous ne possédons pas encore les données suffisantes pour répondre à la demande. Par contre, tous les appels aux comptages seront relayés sur la liste CDS25 et les spéléos qui le souhaitent peuvent participer.

AG CDS 25

L'AG CDS aura lieu le 13 janvier 2018 à JOUGNE et sera organisée par le SC MONT D'OR. Plus d'infos à venir.

La parole est au GIPEK :

Publication GIPEK, Claude a débuté la composition, chacun peut envoyer ses textes afin **fin novembre** au plus tard.

La secrétaire : Cécile



AG du 13 janvier à la salle des fêtes de Jougne, organisée par le Spéléo Club Mont d'Or

L'assemblée générale s'ouvre à 16 h en présence de 41 personnes représentant 11 clubs, ainsi que nos partenaires (SSF 25, GIPEK) :

Présents : René MAURESTIN (GCPM), Jean-Pierre VILLEGAS (GSD), Christophe ROGNON (Nyctalo), Gérald JOUILEROT (ASDC), Cédric FAUDOT (SCMO), Françoise ROUBIN (SCMO), Sylvain GUY (SCMO), Yvan BINOT (SCMO), Michel MATHIOT (ASDC), Pascal Reilé (Karstic), Elisabeth REILE (Karstic), Bertrand BLANCHET (Karstic), Anne-Lise BLANCHET (Karstic), Cécile GESCHWINE (GSD), Lionel DEISZ (SCMO), Jacky BONANSEA (GCPM), Gérard GOGO (SCMO), Gilles BERTIN MOUROT (GSD), Emmanuel RUIZ (GSD), Marcel GUENOT (CAFHD), Frédéric MARTIN (GSD), Philippe LAVISSE (SCMO), Fabrice DROGREY (SCMO), Benjamin VINCENT (Exsurgence), Stéphane GUIGNARD (Nyctalo), Thomas JOUNIN (GCPM), Christophe RAGUIN (GCPM), Guy DECREUSE (GCPM), Christian JEANNOUTOT (SC LA ROCHE), Bernard GIRARDOT (SC LA ROCHE), Alex FOULC (GCPM), Benoit DECREUSE (GCPM), Gérard Wiedmann (Catamaran), Eric JEANNOT (Nyctalo), Pierre BOURGOIN (GSD), Ludovic LHOMME (Nyctalo), Claude PARIS (GSAM), Rolland BRUN (ASDC), Mouloud KOOB (GSD), Dom WATALA (GCPM), Olivier GALLOIS (GSAM), Cécile PERROT (GSAM),

I - BILAN MORAL ET D'ACTIVITES 2017

Le bureau présente ses meilleurs vœux et souhaite beaucoup de premières et d'explo à tous les clubs et fédérés du Doubs !

Olivier Gallois, Président du CDS 25 :

En guise de Bilan Moral ...

Sans les clubs, le CDS n'est plus ... !

Le bilan du CDS25 est riche du bilan des clubs. Lorsqu'on étudie tous les bilans des clubs du Doubs remis à l'occasion de la fin d'année et les diverses publications et sites, on mesure toute l'activité spéléologique qu'il y a dans le Doubs.

L'activité 2017 est très riche et diverse : classique, photos, canyons, l'étude des petites bêtes Sachant que la vraie essence qui fait vibrer les cœurs, ce sont l'exploration, la découverte

Certains clubs en sommeil depuis quelques années, retrouvent de la vitalité (club historique des Catamaran par exemple).

Les clubs sont très divers, de par la personnalité de leurs membres (pas toujours facile ;o) !), de leurs histoires, etc ... C'est la vraie richesse du Doubs à bat l'uniformité !!! Un peu de rugosité dans ce monde qu'on veut de plus en plus lisse ne peut être que salutaire, vive les empêcheurs de tourner en rond.

En 2017, Le Doubs a connu une forte baisse du nombre de ses fédérés, au-delà de la moyenne nationale. Cela s'explique en partie par le certificat médical obligatoire à 100%.

Nous allons discuter de la motion proposée par Eric Jeannot des Nyctalo.



Mais on peut néanmoins se targuer que, animation après animation, projet après projet, convention après convention, la spéléologie tend à être reconnue, pour les institutions en particulier, comme référent du monde souterrain. Merci à tous les bénévoles passionnés du Doubs !

Vote du bilan moral à l'unanimité

II - VIE DU CDS25 :

II-1 : Le bureau et les responsables de commissions 2016-2019 :

BUREAU

Président : GALLOIS Olivier
06 01 76 36 80 * : olivier.gallois90@gmail.com
13 rue de Délémont 90000 BELFORT

Président-adjoint : RUIZ Emmanuel
06 08 57 69 55 * : manuruiz@wanadoo.fr
9, rue de Dole 25440 LIESLE

Secrétaire : PERROT Cécile
07 81 41 38 30 * : cpceccileperrot@gmail.com
13 rue de Délémont 90000 BELFORT

Secrétaire adjoint : RAGUIN Christophe
06 83 34 37 85 * : christophe.raguin@wanadoo.fr
7, rue du bois de Faule 25360 NANCRAY

Trésorier : GESCHWINE Cécile
06 22 41 84 89 * : suncile21@hotmail.com
16, rue des Sources 25000 BESANCON

Trésoriers Adjoints : SERGENTET Thomas
03 81 51 41 23 * : thomas.sergentet@gmail.com
13, rue du Muguet 25110 BRETIGNEY NOTRE DAME

FERREUX Thierry
06 31 37 61 87 * : ferreux.thierry@wanadoo.fr
2, Rue Pasteur 90100 DELLE

MEMBRES

BRUN Roland
03 84 36 21 86 * : roland.brun0850@orange.fr
13bis, rue de la fontaine Saint-Léger 90500 MONTBOUTON (Grand Electeur)

DECREUSE Benoît
03 81 62 12 86 * : benoit.decreuse@wanadoo.fr
2, rue Champliman 25290 ORNANS

PARIS Claude
03 81 98 45 58 * : parisclaud7952@neuf.fr
6, impasse des Arbues, 25420 VOUEJAUCOURT

VILLEGAS Jean-Pierre

03 81 61 24 62 * : jean.pierre.villegas@free.fr

7, rue de la Plaine 25220 THISE

REILE Pascal

03 81 51 89 76 * : pascal.reile@wanadoo.fr

2, rue Euvarde Beure 25720 BEURE

Pôle Protection du karst et environnement / Scientifique / inventaire :

GIPEK (Groupement pour l'Inventaire la Protection et l'Etude du Karst du massif jurassien)

Président : **VILLEGAS Jean-Pierre**

03 81 61 24 62 * : jean.pierre.villegas@free.fr

7, rue de la Plaine 25220 THISE



03 81 62 12 86 * : benoit.decreuse@wanadoo.fr

2, rue Champliman, 25290 ORNANS

Brochage : **LEPAGE Romain**

06 89 45 04 71 * : Rom1lepage@gmail.com

2 rue du chatelard 25360 GONSANS

Spéléo Appliquée : **VILLEGAS Jean-Pierre**

03 81 61 24 62 * : jean.pierre.villegas@free.fr

7, rue de la Plaine 25220 THISE

Pompage : **RAGUIN Christophe**

06 83 34 37 85 * : christophe.raguin@wanadoo.fr

7, Rue du bois de Faule 25360 NANCRAY

GUITTON Christian

03 81 35 25 45 * : christian.guitton@sfr.fr

39, rue de la Tuilerie 25350 Mandeure

RESPONSABLES DES COMMISSIONS

Plongée souterraine : **MARTIN Frédéric**

06 76 41 91 43 * : f.martin25@aliceadsl.fr

6, rue des Rossignols 90100 MORVILLARS

Jeunes / EDS : **VINCENT Benjamin**

06 88 32 04 10 * : benjvincent@laposte.net

5, rue du Village 39800 Le Bouchaud

Enseignement : **RIAS Jean-Marc**

03 84 91 86 44 * : jmrias@yahoo.fr

6, rue du Treuil, 70190 CHAMBORNAY LES BELLEVAUX

Publication : **PARIS Claude**

03 81 98 45 58 * : parisclaud7952@neuf.fr

6, impasse des Arbues, 25420 VOUEAUCOURT

JEANNOT Eric

03 81 87 57 23 * : e.jeannot0@laposte.net

21 rue d'Ougney 25410 SAINT-VIT

Secours : **PASIAN Didier - CTDS**

03 81 57 54 32 * : did15@wanadoo.fr

31, rue de Strasbourg 39330 MOUCHARD

Site internet: **VELTEN Benoit**

09-52-18-34-49 * : shadokman@hotmail.com

31A, rue des Champs 68310 WITTELSHEIM

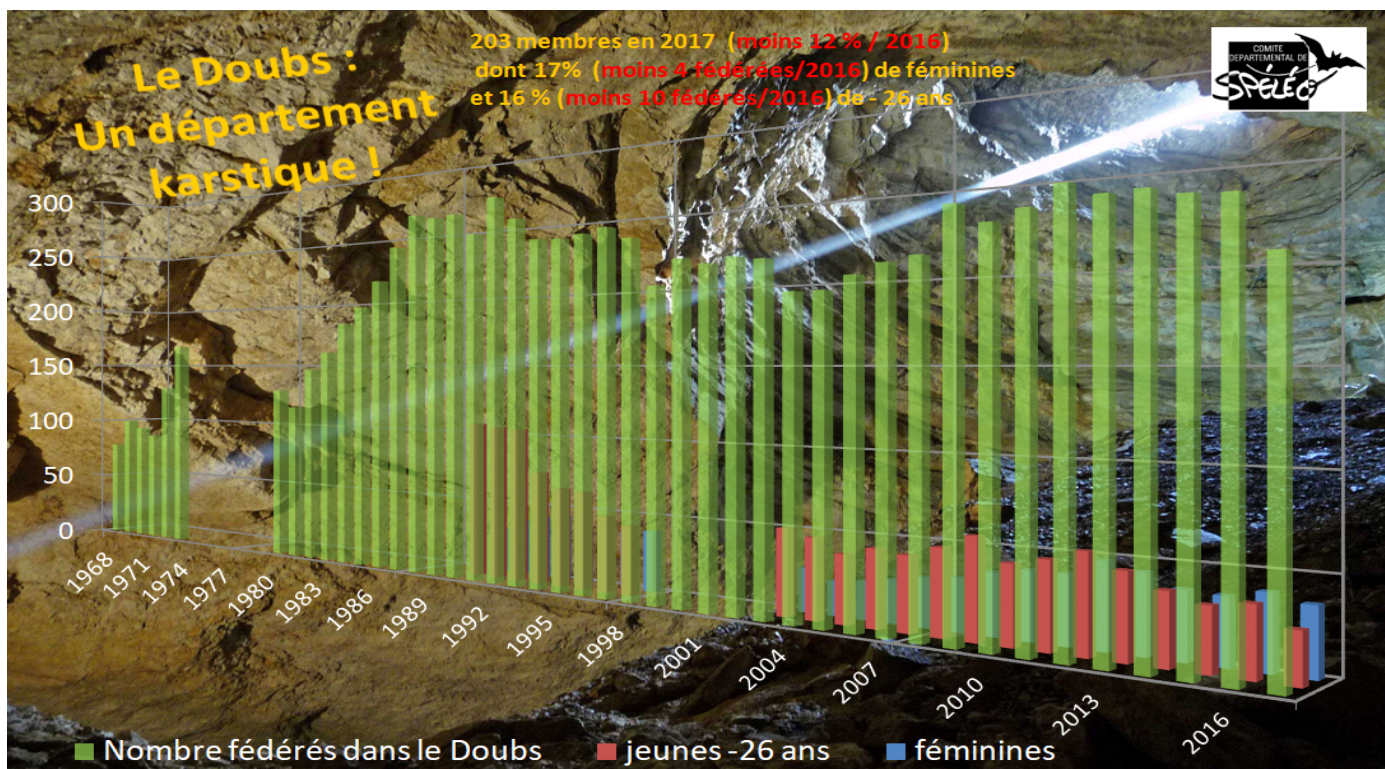
Fichier : **DECREUSE Benoît**

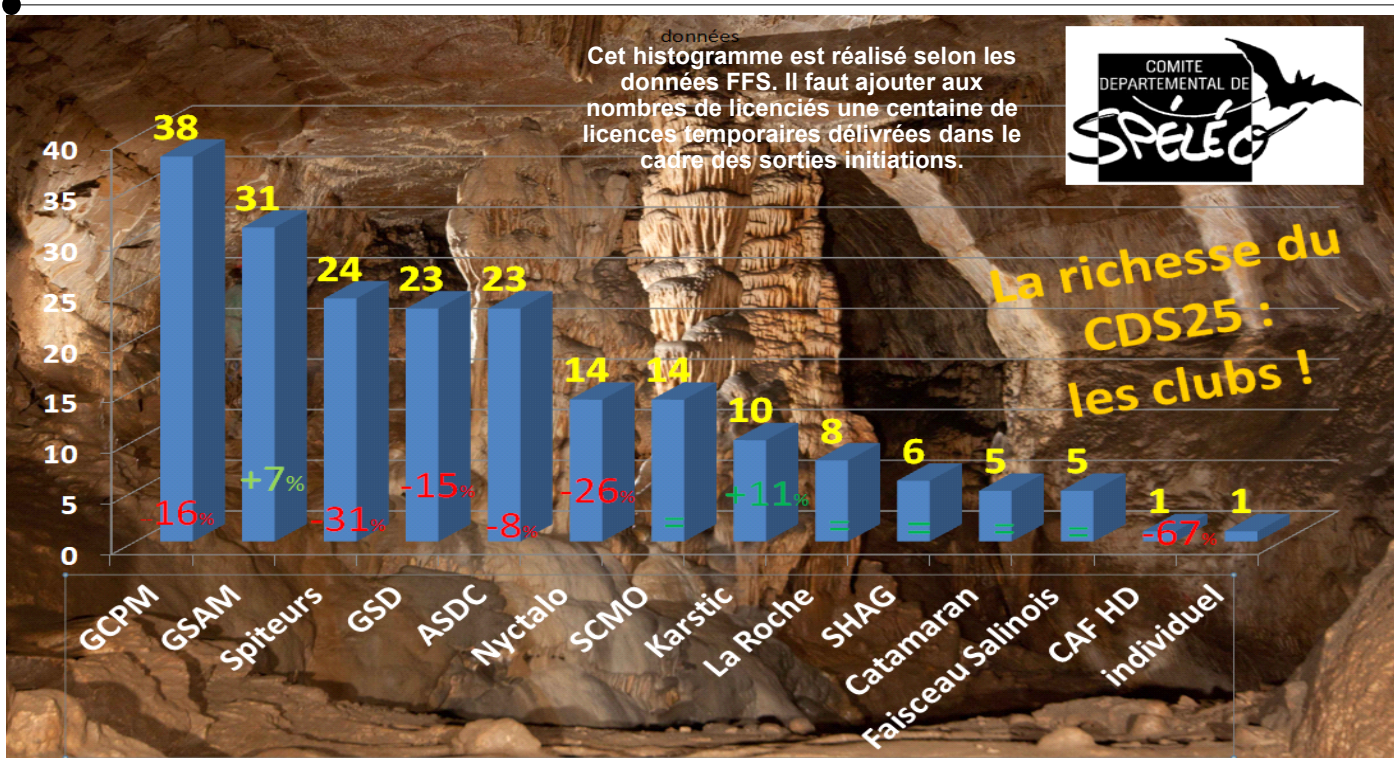
Deux vérificateurs aux comptes ont été élus à l'unanimité : Christian Jeannotot et Marcel Guenet.

II-2 : Statistiques

En 2017, le Doubs compte 13 clubs et un individuel pour un total de 203 fédérés :

GCPM, GSAM, GS Spiteurs fous, ASDC, GSD, GS Nyctalos, SCMO, Karstic, CS La Roche, SHAG, GS Catamaran, GSFS, CAF Haut Doubs et association des individuels.





Cavité	Commune	Organisateur	Nb participants	Nb recrues	Promesses d'adhésions
Gt de la Malatière	Bournois	CDS 88	11		
Gt de la Malatière	Bournois	ASDC	10		
Gt des Moines	Froidevaux	GS La Roche	55		
Gt Deschamps	Gonsans	GCPM	481		2
Gt de la Cernière	Terres de Chaux	GSAM	90	5	1
Gt des Cavottes	Montrond le Château	GS Spiteurs Fous	?		
?	Montrond le Château	GS Préhistorien Vosgien	?		
Grotte	Saint-Vit	GSD	477	1	3
TOTAUX			1124	6	6

Au niveau des effectifs = en baisse par rapport à l'année précédente avec 203 fédérés en 2017. (Moins 12% par rapport l'année précédente), certainement expliqué à cause du Certificat médical rendu obligatoire par la Fédération. Les féminines représentent 17% et les – de 26 ans représentent 16% des fédérés doubistes,

II-3 : Vie interne

Le Comité Directeur s'est réuni 3 fois en cours d'année : 17/03/2017, le 09/06/2017 et le 17/11/2017.

II-4 : Les Journées Nationales de la Spéléologie 2017

Dans le cadre des 16èmes journées nationales de la spéléologie, le Doubs a proposé 8 points de rendez-vous avec le public.

III - Motion proposée par Eric Jeannot (Nyctalo)

Lors de leur dernière assemblée générale, le groupe spéléo les Nyctalopythèque a souhaité soumettre une motion au CDS25 concernant le Certificat Médical afin d'envoyer un courrier à la FFS au nom du CDS, qui propose : que le certifi-

cat médical soit valable 3 ans au lieu d'un seul (hormis pour l'activité plongée).

Vote : A l'unanimité. Le courrier proposé par les Nyctalo sera donc repris et envoyé au nom du CDS25.

IV - Conventions / Médiations

Ces dossiers sont suivis en partenariat avec le GIPEK :

Syndicat Abbaye des 3 rois :

Le courrier envoyé au Préfet courant août 2017 a reçu une réponse en cette fin d'année. Un projet de convention est donc à proposer au syndicat afin d'avoir un accès réglementé aux sites.

Carrières :

Signature en cours par le CSR BFC d'une convention avec les carriers. Lors de la dernière réunion CDS25, des clubs avaient été proposés pour chaque site du secteur, mais après discussion avec le CSR, seuls les CDS seront cités dans la convention et sera ensuite au CDS concerné de rebasculer les éventuelles informations vers les clubs du secteur.

Parc éolien :

Invitation à la commission de suivi du parc éolien de Rougemont-Baume-Les-Dames le 18 décembre 2017 à Au-

techaux, et le 19 décembre commission de suivi du parc éolien de Vaite-Bussières. Présence de l'ASDC.

RNR de Gondenans les Moulins :

Accès à la rivière des Seris hors périodes chauves souris (accès du 30 avril au 31 octobre). **Il est impératif que les spéléos respectent cette réglementation** et les consignes données. Il en va de notre crédibilité et surtout de l'accès au réseau. Merci à l'ASDC pour le suivi du dossier.

RNR CHENECEY. L'accès n'est autorisé qu'à pied et uniquement entre le 1er avril et le 31 août, après autorisation du propriétaire. Merci à Jean-Pierre et Benoit pour le suivi du dossier.

Les statuts et le règlement intérieur du CDS25 ont été remis en conformité vis-à-vis des modèles fédéraux.


Lors de l'AG, le bureau du CDS25 expose les nouveaux statuts et le règlement intérieur et les soumet au vote conformément aux statuts.

Vote : 1 abstention, 0 contre


Statuts et Règlements intérieurs adoptés

V - Statuts et Règlements Intérieurs CDS25

VI - BILAN DES COMMISSIONS 2017 ET PROJETS 2018 :

Bilan 2017 et Projets 2018	
<p>Publication</p> <p>Claude Paris</p>	<p><u>BILAN 2017</u></p> <p><u>Feuille de Chou</u> : 4 n° en 2017 = 82 pages en 2017 contre 94 pages en 2016 FDC n°29 janvier 26 p., FDC n°30 mars 20 p., FDC n°31 juillet 20 p. , FDC n°32 octobre 16 p. Arrivée des articles émanant de clubs en baisse !</p> <p><u>PROJETS 2018</u></p> <p>Une FDC trimestrielle Initialisation du projet DPP N°II avec Roland Brun Une publication GIPEK LE KARST COMTOIS</p> <p><u>Topoguide N°II Eric Jeannot , liste à arrêter</u></p>
<p>Fichier</p> <p>Benoit Decreuse</p>	<p>une petite dizaine de demandes de renseignements divers (cavités, crues, localisation, etc)</p>
<p>Jeunes / EDS</p> <p>Benjamin Vincent</p> 	<p><u>BILAN 2017</u></p> <p>BILAN 2017 : 2 inscrits à l'EDS dont 1 de moins de 26 ans / 2 sorties effectuées Cette baisse s'explique par le nouveau fonctionnement de l'EDS qui a démarré à l'automne.</p> <p><u>Et 2018 ...</u></p> <p>EDS soutenu par les clubs</p> <p>Ecole de club</p> <p>Viabilité économique</p> <p>Partenariat avec le lycée Xavier Marmier de Pontarlier via Benoit Prioul à l'étude</p>
<p>Pompage</p> <p>Christophe Raguin</p>	<p><u>BILAN 2017</u></p> <p>Courchapon 16 et 17 septembre 2017 Salin Pas mal de fenêtres météo favorables dont il faudra plus profiter en 2018</p> <p><u>PROJETS 2018</u></p> <p>Courchapon Villers sous Chalamont Salin (fin mars/début avril ?)</p>

Camp en ARDECHE à Vallon Pont d'Arc du vendredi 09 février au 12 février 2018. Merci de vous inscrire auprès de Benji.

<p>Site Internet</p> <p>Benoit Velten</p>	<p><u>BILAN 2017</u></p> <p>2017 :</p> <p>2 569 visiteurs uniques en 2017 soit 7 visites/jour</p> <p>9 100 pages vues soit 2.64 pages /visites</p> <p>Durée moyenne de la visite : 1min45</p> <p>Page la plus visitée : brochage avec 932 pages vues</p> <p>Répartition des arrivées sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> . 73.2% des internautes viennent d'un moteur de recherche . 16.1% en tapant directement l'adresse . 9.8% viennent d'un lien posé sur autre site . 0.8% viennent des réseaux sociaux (Facebook) - 23.04% par rapport à A-1 en visites uniques <p><u>PROJETS 2018</u> : Développer un site participatif sous WordPress afin de refondre le site actuel et surtout de permettre à chacun de faire « vivre » le site CDS plus facilement grâce à une interface fonctionnelle. Groupe de travail à créer</p>
<p>Plongée souterraine</p> <p>Fred Martin</p> 	<p><u>PROJETS 2018</u></p> <p>Exercice secours régional en partenariat avec le SSF à la source Bleue fin 2018</p> <p>Baptême de plongée proposé par Pascal Reilé, 3 février 2018</p> <p><i>Pour nous SPELEO</i></p> <p><i>L'objet est de vous faire découvrir un scaphandre autonome (bouteille détenteur plomb palme) "AU CAS OU !" passage de voute mouillante ou zone siphonnant suite à une montée des eaux.</i></p> <p><i>Lors d'un incident de ce type, mon idée est de vous limiter "le Stress" de cette réchappe de secours avec utilisation d'un matériel de plongée spécifique pour un obstacle de 10 à 20 mètres Max. (masque, vidage de masque, oreilles, respiration, palmage..)</i></p> <p><i>Et pour ceux qui l'on déjà fait, il s'agit de révision et pour ceux qui veulent aller plus loin, l'occasion d'avoir un premier contact avec cette discipline "magique"</i></p> <p><i>La manip vous permet de progresser en plongée (milieu ouvert) sur une distance 100 à 150 m et une profondeur de 4 m.</i></p> <p><i>"Ces baptêmes" de plongée seront fait avec mes collègues du Club de plongée MER à la piscine MALARME pour les personnes de la ville de Besançon, du Conseil General et Vous (ne vous attendez pas à passer les premiers :)</i></p> <p><i>Ne vous attendez pas à avoir des conseils de techniques d'exploration avec les plongeurs Mer.</i></p>
<p>Brochage</p> <p>Romain Lepage</p>	<p><u>BILAN 2017</u></p> <p><u>PROJETS 2018</u> :</p> <p>Sécurisation de l'intérieur du Lançot</p> <p>Chaque spéléo observant des défaillances sur les ancrages posés est prié de faire remonter l'information.</p>
<p>Canyon</p> <p>Christian Jeannotot</p>	<p>Stock topoguide canyons épuisé.</p> <p>En tant que correspondant local pour la commission canyon de la FFS, Christian a relayé les différentes alertes canyons sur la liste du CDS 25.</p>
<p>AUTRES</p>	<p><u>PROJETS 2018</u> :</p> <p>Mise en place de panneaux d'information (pédagogie grand public et coordonnées Secours Spéléo) à faire à la Grotte de la Malatière (BOURNOIS)</p>
<p>Secours</p> <p>Didier Pasian</p>	<p>voir CR AG SSF25</p> <p>275 journées / participant</p> <p>Actions de prévention :</p> <p>16 journées de maintenance bénévole du lot de matériel + gestion administrative</p> <p>Alertes, Secours, auto-secours, retards, pré-alertes</p> <p>Sauvetage d'animaux</p> <p>Formations Régionales, Nationales et encadrements de formations.</p> <p>En 2018, nombreuses formations et stages auxquels vont être les bienvenus !</p>

VII - BILAN FINANCIER 2017 et BUDGET 2018

Par Cécile GESCHWINE

Vote du bilan financier à l'unanimité

VII-1 Aides aux formations et expéditions 2017

Aides aux stages : 1240 €. Bénéficiaires 2017 : David Pierson (GSAM) et Nathalie Duran Perez (GSAM) qui ont participé à deux stages chacun. Julien et Clément Bailly-Grandvaux (Spiteurs fous), Jean Halliez (Spiteurs fous) et Clément Loiseaux (Spiteurs fous).

Expé Autriche 2017 : 300 €

VII-2 EXPE et formations 2018

Pour 2018, une expé Autriche est envisagée. Les intéressés se rapprochent de Thomas ou Bérénice.

Formation auto secours/techniques de réchappe :

Date : Vendredi 19 octobre au soir et samedi 20.

Formation commune CDS/SSF 25. Lieu : Montrond Le Château.

Animateur : Manu.

VII-3 Aides aux clubs

Subventions, en baisse, voir graphe ci-dessous. Proposition d'une aide de 4100 € répartis entre les différents clubs du Doubs d'après les bilans clubs de l'année écoulée.

(Versement après le paiement de la cotisation club au CDS de 5€)

VIII - Désignation des représentants en AG CSR Bourgogne Franche-Comté

Les règles : Le CDS doit élire également un nombre de représentants par tranche entamées de 25 adhérents (1 représentant de 1 à 25 licenciés, 2 pour 26 à 50, 3 pour 51 à 75, etc.), et ce, indépendamment de l'élection des représentants par les clubs. Par ailleurs, le règlement intérieur précise que si un club ne propose pas de représentant, le CDS peut élire un représentant à sa place.

Chaque représentant peut venir en AG du CSR avec 2 pouvoirs au maximum, et tout licencié peut participer aux AG avec voix consultatives. Enfin, les AG ne pourront délibérer que si un quorum de 50% est atteint, quorum calculé sur le nombre de présents ET représentés parmi les représentants des départements (sauf en cas de changement de statuts ou dissolutions ou seuls les présents sont décomptés).

203 fédérés => 9 représentants à désigner au CDS 25 :

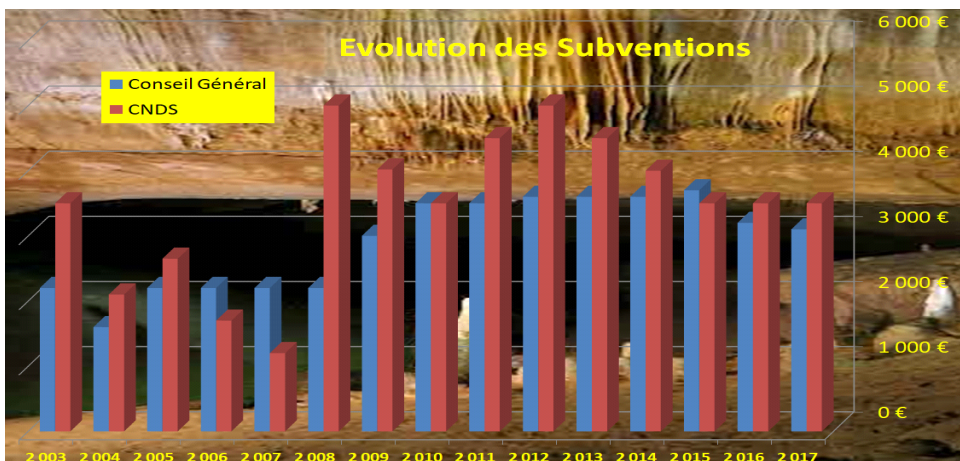
Jean-Pierre Villegas, Olivier Gallois, Christophe Raguin, Claude Paris, Valéry Richardin, Jacky Bonansea, Dom Watala, Cécile Perrot, Manu Ruiz, Jean-Paul Lentement

Représentants clubs connus pour le moment (toutes les AG des clubs ne sont pas encore faites) :

GCPC (Benoit Decreuse), SPITEURS FOUS (Geneviève Daller), GSAM (Mickaël Dano), GSD (Pierrot BOURGOIN), ASDC (Michel Mathiot), NYCTALO (?), SCMO (Philippe Lavis), KARS-TIC (Pascal Reillé), LA ROCHE (Christian Jeannoutot), CATAMARAN (Gérard Wiedmann), FAISCEAU SALINOIS (Pasteur Philippe), CAF HD (Marcel Guenot), SHAG (?)

Proposition que le CSR BFC reverse intégralement les licences aux CDS en fonction du nombre de membres :

Vote à l'unanimité.



IX - BILAN DES ACTIONS CLUBS

D'après les tableaux d'actions fournis par les clubs, liste non exhaustive !

THEME	DESCRIPTION	DATE	CLUB ORGANISATEUR	PARTICIPANTS	MEDIA
Journées Nationales de la Spéléologie	Visite de la grotte Deschamps à GONSANS	7 et 8/10/17	GCPC	497	Presse papier
	Visite de grotte de la Combe aux Moines à Froidevaux	7/10/17	GS LA ROCHE	55	Est Républicain
	Opération grotte ouverte à la grotte de la Cernière en Terre de Chaux	7/10/17	GSAM	90 visiteurs et 15 encadrants	Presse
	Grotte de St Vit	7 et 8/10/2017	GSD	484 visiteurs	FR3 RADIO BLEUE, PRESSE BISONTINE, EST REPUBLICAIN, INTERNET

	Sortie initiation hors jns mais le même jour	07/10/17	NYCTALO	25	
	GROTTE DES CAVOTTES	7/10/17	SPITEURS FOUS	56	
	Grotte de la MALATIERE bournois	06/10/17	ASDC	Spéléo : 10 Visiteurs : 10	
Participation à des forums, fêtes, congrès, soirées diapos, débats, expositions, conférences	Participation au rassemblement national spéléo à Nantua (Ain)	3, 4 et 5/06/17	GCPM	6	
	Animation , descente du Père Noël à Jougne.	12/17	SCMO	150	
	Congrès NANTUA	juin	GS LA ROCHE	4	Est Républicain
	Animations de Noel à Saint Hypp, Damprichard et Pontarlier	Décembre		3000	
	Organisation AG CDS à Mandeuire	14 janvier	GSAM	40	Presse
	Journées l'archéologie	17-18/06		100	
	Jeunesse en fête Mandeuire	28/06/17		90	
	Fête de l'Ascap	10/09/17		100	
	Journée du Patrimoine Théâtre antique de Mandeuire	WE 16-17 septembre 2016		100 visiteurs	
	Opération brioches	05/10/17		20	
	AVALFORT (ASSOCIATION DE VALORISATION DES FORTS).TRAIL DES FORTS	30/06/17 21/10/17 14/05/17		GSD	
	congrès Nantua	2017	NYCTALO	5	
	Participation à spélimages Et au congrès Nantua	2017	SPITEURS FOUS	3	
	Réunion Casse Cailloux Orchamps Vennes	11/11/17	KARSTIC		FR3
	Réunion Chiroptères				
Stage SSF Baume de Lods	29/04/2017				
Arbois présentation hydrogéologie Grotte des Planches	02/04/17				
Congrès Nantua	14/10/2017				
Loue réunion qualitéNancray					
Assemblée générale del'UIS à SIDNEY, Australie et réélection de Maxime de Gianpetro pour 4 ans au poste de Président de la commission plongée	03/05./17				
Congrès national à Nantua		ASDC	spéléo : 5		
-Forum des associations à Baume les Dames	16/12/17		spéléo : 6		
-descente du Père Noël à Pont les Moulins			visiteurs : 10		
-descente du Père Noël à Osse 3-4-5 juin/17	17/12/17		spéléo : 8		
02/09/17			visiteurs : 50		
			spéléo : 8		
			visiteurs : 500		

Nettoyage de site karstique, participation journée nettoyage, S'impliquer dans le suivi des dossiers de protection du milieu karstique, Tenir à jour un inventaire pollution, en assurer le suivi	Camp de jeunes au sentier karstique	Juillet 2017	GCPM	Plus de 130 participants dont 40 personnes handicapées mentales	Article dans l'Est Républicain
	Participation comptage chauve souris	2017	GSSF	2	
	Intervention SAMU DE LA LOUE Ornans	03/09/17	KARSTIC	1	Est Républicain et FR3
	Nettoyage de printemps des berges du Doubs et du Des-soubre	08/04/17	GS LA ROCHE	8	Est Républicain
	Participation du GSAM à 3 sorties « projet verneau » pour mise en place des sondes Participation comptage chauve souris	2017	GSAM	5	
	-comptage chauves souris RNR Gondenans les Moulins -mise en place panneaux RNR Gondenans les Moulins -comité de suivi décharge Sita à Fontaine les Clerval -prélèvement des eaux au gouffre du Canton Berçot pour la décharge Sita -participation aux colorations parc éolien Baume/Rougemont -coloration Raie de Trémont -suivi des eaux rivière souterraine d'En Versenne avec l'UFC -proposition de convention sur les cavités du Syndicat des Eaux de l'Abbaye des Trois Rois. Conférence affleurements rocheux	18/02/17 15/04/17 27/06/17 10/04/17 25/10/17 3 jours en mai 3 jours en décembre 2jours novembre	ASDC	Spéleo:5 spéleo : 3 spéleo : 2 spéleo:4 spéleo:3 spéleo : 10 spéleo :10 spéleo : 4 spéleo : 1 spéleo : 2	
Proposer une approche de la Spéléologie pour tous les publics, Animation, sortie d'initiation ou de découverte, ... pour grand public. Augmenter le nombre de licenciés,	2 séances d'initiation pour tous public	2017	GCPM	20 personnes	
	Initiation groupe de pompiers	04/11/17	GS LA ROCHE	6	
	Sortie initiation sur l'année.	JUIN 2017	Faisceau Salinois	8	
	Stage progressif en 3 sessions : grotte horizontale, falaise et petit gouffre Nombreux encadrements (Gonvillars, Bournois, Mandeuire, etc) Participation à la fête de la jeunesse à Mandeuire avec « parcours spéleo »	Courant 2017	GSAM	30 100 90	PRESSE
	TOMBOLA (VISITE DES CAVOTTES POUR LES GAGNANTS) INTERVIEW ARNAUD SUR LA SPELEO (45mn) INTERVIEW GERARD FRANCE3 (5 mn)	29/09/17 4/10/17	GSD	30	JNS France Bleu France3

Proposer une approche de la Spéléologie pour tous les publics, Animation, sortie d'initiation ou de découverte, ... pour grand public. Augmenter le nombre de licenciés,	83 sorties pour 256 journées participants	2017	NYCTALO	256 J/P	
	Sortie classe de 4 ^{ème} collège Sorties d'initiation MDQ Sorties initiations ponctuelles	2017	SPITEURS FOUS	28 15 11	
	Baptême de plongée organisé à la piscine Mallarmé 3 séances de plongée-conférence pour les enfants de la classe de neige de Wasier Source Bleue Montage dossier Plaisirfontaine Courbet bicentenaire Source Lison Animation office tourisme	Février 17 Janv/fév/mars 17 02/09/17 08/07/17	KARSTIC	4 4 7 2	FR3
	Sortie initiation grotte de la Malatière = 1 nouveau licencié. JNSC en famille grotte de la Malatière, pour faire découvrir la spéléo aux amis et enfants	26/03/17 07/10/17	ASDC	3 spéléo 1 visiteur spéléo : 10 visiteurs : 10	
Favoriser l'accès des jeunes à nos activités Favoriser le développement d'écoles de spéléologie et l'organisation de stages, Favoriser les interclubs.	3 sorties Interclubs	2017	GCPM	5	
	Plusieurs perfectionnements en interne technique en falaise / cavité En plus du stage progressif en 3 séances déjà cité Organisation de sortie classique + semaine spéléo Ardèche	Courant 2017 2017	GSAM	10 participants 15 participants	
	sortie avec les étudiants de IAE Pompage	Année	GSD	50	
	Organisation de sorties adaptées aux jeunes inscrits Interclub spéléo ain et vaucluse	Année	SPITEURS FOUS		
	Camp printemps Espinousse	Avril	NYCTALO	12	
	Inscription à l'EDS	Année	ASDC	1	
Publication , bulletin club, CDS info, articles sur site ou blog, autre	Environ 65 articles sur le blog tout au long de l'année		GCPM		
	Article Spélunca Verneau GIPEK Karst Comtois Champdamoy synthèse bassin explo Sylvain Redoutey Puits Brême, John Volanthen Pompage st Vit Gouffre de Soit Participation carte géologique	Aout Sept Nov . 2017	KARSTIC	2	
	Article feuille de chou pour l'organisation des JNS	2017	GS LA ROCHE		
	-Lancement projet escarpollette N°15 - Nombreux nouveaux articles sur site GSAM - 4 x FDC CDS25 - projet GIPEK Karst Comtois	2017	GSAM		

	Banderolle JNS Pont de Bregille 15 jours fin Septembre. 5 Articles sur le Site Internet du GSD 10 Articles sur Facebook.		GSD		
	Taupoguide en panne		NYCTALO	1	
	Réalisation articles et vidéos sur site internet Articles pour future publication GIPEK	2017	SPITEURS FOUS		
	-Élaboration publication club -articles pour le CDS info, -articles pour publication GIPEK, -articles blog club,	2017	ASDC	7 spéléo 2 spéléo 1 spéléo 1 spéléo	
Explorer, découvrir, topographier	Une cavité de 100m environ 30 cavités entre 5 m et 20 m		GCPM		
	Baume de Lods. Tir explo reprise siphon Salins pompage Grotte des Planches, reprise siphon sable Marnoz plongée cavité ruisseau vache Pompage Courchapon Gouffre Flagey Gouffre Guillin Ormans	2017 07/17 Sept/oct 17 17 juin 17 07/17 11/17	KARSTIC	8	
	Poursuite des travaux de recherche mais seulement 50 m de première pour 2017 (baume de septfontaine, grotte en falaise à longeville)		Faisceau salinois		
	Andelnans, Clerval, Rang, Badevel, Soulce-Cernay, Montenois, Blamont, Isle-sur-le-Doubs, etc		GSAM		
	Candard, Vaux, Trou du Fut, La Chaumière, Chevroussotte, (1200m)		GSD		
	Topographie gouffre de la borne 42	11/17	GS LA ROCHE		
	Topo trou RD31 Combe de l'Isle, -Topo raie de Trémont, -Topo gouffre Landru en inter club ASDC/GAG	2017	ASDC	Spéléo : 3 spéléo : 4 spéléo : 3	
	Landru, pinard	2017	NYCTALO	5	
	44 SORTIES dans le doubs, jura, ardèche, vaucluse, pyrénées et ain	2017	SPITEURS FOUS		



Utiliser des outils de connaissance du milieu et étudier scientifiquement le milieu karstique (loggers, débitmètre, etc)	Mesures du taux de CO2 dans la grotte des Cavottes (3 fois), à Ouzène dans le puits d'entrée de la Borme, dans la grotte d'entrée de la Rochette et grotte Sarrazine pour le barnum SSF	Automne 2016	GCPM	Entre 2 et 4 personnes à chaque séance	
	Visite site implantation sonde Gipek ext Traçage St Vit	08/17	KARSTIC	3 3 1	
	Acquisition d'une tablette avec le logiciel basekarst	06/2016	GS LA ROCHE		
	Participation GIPEK	2017	NYCTALO	2	
	Mesures du taux de CO2 et suivi	Octobre 17	GSAM		
	Pose de 3 stations de mesure hydrologique au Verneau Pose de sondes à la Barre à Mines		GSD		
	Poursuite Instrumentation de la source du Pontet Instrumentation du verneau Tests appli pour distoX Participation active aux activités de développement du GIPEK – gestion, développement et administration de la basekarst		SPI-TEURS FOUS		
-sondes Reefnet au Crotot, -radioloc sur le réseau de Fourbanne avec des plongeurs Hollandais et Daniel Chailloux, -mise à jour des données Base Karst -coloration par éolien Baume/Rougemont -coloration perte de la Raie de Trémont	année 03 et 04 10/17 mai décembre	ASDC	Spéléo : 3 spéléo : 3 9 plongeurs 1 radioloc référents : 6 spéléo : 15 spéléo : 10	rapport de Daniel Chailloux Facebook plongeurs rapport science Environnement rapport à faire	
Favoriser la mise en sécurité des sites, brochage, structurer et veiller à l'opérationnalité des équipes de secours, accompagner la gestion des Equipements de Protection Individuelle	Reprise de l'équipement de la Chenau 2 (trepot) Réouverture du réseau inf du gouffre de la lave à Montrond	2017	GCPM		
	Purge tir SSF Baume de Lods	Sept.17	KARSTIC	4	
	Sécurisation de l'accès de la grotte de la Malatière à bournois	16/10/2016	GS LA ROCHE	3	
	Présence au barnum et AG SSF25	2017	GSAM	2	
	Participation au SSF et au brochage de la Baume des Crêtes		GSD	3	
	Lançot	Printemps 2017	NYCTALO	6	
	Participation au SSF		SPI-TEURS FOUS	3	
	SSF		ASDC	2	
Améliorer l'expertise technique des pratiquants, formations, perfectionnement, stage des cadres	Participation Stage fédéraux Formation baseKarst Participation comptage chauve souris	Courant 2017	GSAM	4 GSAM 3	
	Implication SSF		NYCTALO		
	Partage de basekarst avec d'autres structures Formation et gestion lot de matos sur traçages		SPI-TEURS FOUS	2 7 4 2 X 3 exercices	
	StageSF Stage BIO		GSD	3 5	
	Un membre a validé l'initiateur canyon	2017	ASDC	1	

Sollicitations par des collectivités	Catastrophe naturelle suite à orage, commune de Scey Maisières (secteur Parechaude), ouverture d'un large canyon depuis la commune de Malbrans jusque Scey, inspection (liens avec autres résurgences) et photos Découverte résurgence, coloration rue arches, Besançon	Juillet 2016 Mars 2016	KARSTIC		
	Sollicitation BE FONDASOL Sollicitation commune mandeure pour inventaire cavités Pompage du puits romain sur le site du Théâtre Antique de Mandeure en partenariat avec les archéologues, PMA et la commune de Mandeure.	2017	GSAM		
	Visite gouffres suite travaux terrassement en terre de chaux	2017	GS LA ROCHE		
	AMENAGEMENT DE LA GROTTA DE SAINT-VIT (MAIRIE, SERVICES MUNICIPAUX) EXPLORATION DE LA SOURCE DE VILLERS BUZON.		GSD		
	La commune de Servin a sollicité de Club pour débouché un canal comblé... info transférée à l'entreprise ROC, du coup exploration d'un gouffre dans une propriété privée en inter club ASDC/GAG !	2017	ASDC		
	Convention avec DREAL pour le Pontet Réunion avec cabinet Reilé pour traçage à Bremondans	2017	SPI-TEURS FOUS		
Expéditions à l'étranger	Expé en SLOVENIE (visite de classiques)	Eté 2017	GCPM	14 fédérés et 16 sympathisants	
	Maroc prospection Haut Atlas (Toubkal) géologie		KARSTIC	6	
	Participation expé Autriche	Août 2017	GSAM	1	
	Sardaigne (Italie) Orbici Prospection		GSD	7	
	Laurence avec Ultima Pantagogna : 1 mois sur l'île de Madre des Dios en Patagonie, exploration Thomas et Gérald : 10 jours sur le massif des Totebriges en Autriche, exploration		ASDC	3	

X - A VOS AGENDAS !

Dates prévisionnelles des prochaines réunions CDS25 : 30 mars 2018, 08 juin 2018, 07 septembre 2018 et 23 novembre 2018.

- AG GIPEK le samedi 10 février 2018 à Ornans.
- Assemblée Générale du CSR le 17 mars 2018 à Francheville en Côte d'Or.
- 54ème congrès régional de spéléologie du 28 au 29 avril 2018 à SAMOENS organisé par le CDS74
- Baptême de plongée le samedi 3 février 2018 à 9h00, piscine Mallarmé, Besançon, P. Reilé

QUESTIONS DIVERSES

Bibliothèque : Se pose la question de la préservation des ouvrages car actuellement, il existe plusieurs collections très bien achalandées mais privées ... Comment conserver

ces données sans risquer qu'elles disparaissent ou soient jetées ?

Si quelqu'un a des idées ... Réflexion à mener conjointement au sein du GIPEK.

A l'initiative des associations qui ont organisé la conférence "Quand nos paysages disparaissent..." à Orchamps-Vennes le 10 novembre 2017, une réunion de constitution d'un collectif est prévue le Jeudi 18 janvier 2018 à Orchamps-Vennes. Le frère d'Eric Jeannot sera présent à cette réunion et représentera le CDS25.

Clôture de l'AG à 18H30. L'apéritif est offert par le CDS25. Le succulent repas et la joyeuse tombola aux lots exceptionnels sont assurés avec brio par les membres du SCMO !

Organisation de l'Assemblée Générale 2018 par le GSD !

La secrétaire : Cécile

Ecole départementale de spéléologie

Gouffre d'Ouzène le 12 novembre 2017

Arrivé à 9 h00 au gîte de Montrond le Château, notre groupe de 4 personnes se dirige vers le gouffre d'Ouzène situé sur la commune de Tarcenay.

Vu les mauvaises conditions climatiques, Benjamin équipe lui-même l'entrée afin que le groupe puisse entrer dans le gouffre plus rapidement.

Nous descendons ensuite en bas du gouffre, à la galerie inférieure où nous pique-niquons.

Nous effectuons ensuite des conversions en montée et en descente, des passages de nœuds. "La conversion en montée" consiste à mettre le descendeur pour pouvoir descendre.

Les participants réussissent bien les exercices.

Le froid se faisant de plus en plus sentir, nous remontons à la surface vers les 15h30.

Dehors, la neige tombe!

Stanislas Barret.

Gouffre - Lac du Naud

*Participants : Stanislas BARRET / Françoise ROUBIN
Encadrants : Benjamin VINCENT et un coup de main de Patrick BARRET*

On se retrouve à 9h30 au Gratteris puis direction le bois du Naud pour explorer le gouffre que personne ne connaît. Sur place, on tombe sur la première doline qui s'élargissait gentiment après les pluies et grâce au « petit » ruisseau. On se dit que cela n'a pas l'air très « vieux ».

Une autochtone nous raconte qu'avant c'était un étang et que « l'on aurait pu y mettre des grenouilles »..... Nous avons un doute vu que nous l'avons rebaptise l'autochtone Brigitte Fontaine (mais en blonde) ;-) !

Bref, on rentre dans le trou ! Le premier P10 est bien beau sauf les plaquettes de la tête de puits... Quand j'arrive en bas, le bruit de flotte est impressionnant ! Puis nous des-



ceignons le P20 par la rive gauche et nous arrivons sur un beau petit ruisseau bien actif qui sort d'un siphon.... cf photo ci-dessous.

Puis nous remontons le P20 pour prendre la MC (en fixe) en rive droite et aller voir la suite. Je pars en premier sur la MC et lorsque j'arrive en bas du premier jet, la galerie suivante me semble bizarre... Hé oui, c'est un lac !!! Qui se vide gentiment par le siphon, l'eau est bien jaune comme celle qui part dans la première doline.

Tout le monde va voir le lac puis nous remontons tranquillement dehors. Une belle sortie courte mais bien jolie et avec une belle ambiance !!!

BJ

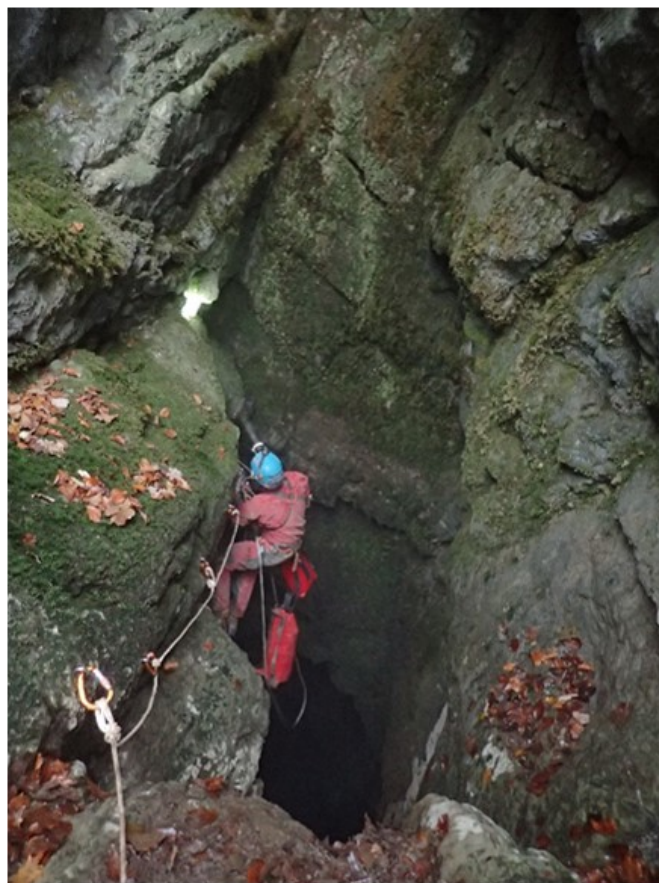
Baume des Crêtes

*Participants : Stanislas BARRET / Françoise ROUBIN
Encadrants : Benjamin VINCENT et un coup de main de Patrick BARRET*

Vers 10h avec une « bonne » petite bise et de la neige nous nous équipons pour la Baume des Crêtes. L'objectif de la journée est de se faire plaisir ! J'équipe le P40 et c'est parti... La progression sur la main courante est bien sportive comme d'habitude. Quelques conseils pour progresser sans trop se fatiguer et tout le monde se retrouve en bas.

Beaucoup de rhinolophes (petits et grands) sur les murs et le plafond de la première salle et encore une bonne dizaine dans la salle du réveillon.

Puis on s'enfile entre les blocs afin de descendre les deux petits ressauts. J'en profite pour glisser un petit nœud sur le dernier jet de 5 m... Stanislas choisi la descente en crabe et



les autres vont choisir aussi cette technique. Tout le monde se rend compte qu'en crabe c'est bien, moins de manipulation pour passer le nœud... mais sur 5m pas plus !!!

Ensuite, nous arrivons au P15 où là comme on s'en doutait ça coule de partout !!! C'est beau, c'est ambiance ! On descend juste le premier jet pour aller jeter un coup d'œil puis nous remontons casser la croute.

Enfin, on commence à remonter tout doux, Patrick désé-quipe. On sort sous la neige et on débriefe car ça caille !!! Une belle sortie que tout le monde a apprécié !

Ben J

NOUVELLES DU GIPEK

Source du Pontet : compte-rendu de la matinée du 25/10/2017 avec la DREAL

Contexte : Le 25 octobre matin, le GIPEK et le département hydrométrie de la DREAL se sont rencontrés sur la source du Pontet sur la commune de Mouthier Haute-pierre. L'objet de cette rencontre était que le GIPEK présente leur station de mesure des débits du Pontet ainsi que leurs modalités de contrôle des cotes et débits. Un jaugeage a été effectué par dilution par le GIPEK et à la perche par la DREAL. Lors de cette rencontre, une sonde de mesure de la conductivité a été prêtée par la DREAL au GIPEK selon les modalités définies dans la convention de prêt signée sur site par le GIPEK. Cette sonde permettra au GIPEK de poursuivre leurs futurs jaugeages par dilution. Cette note présente le compte rendu de cette rencontre.

Participants :

de la DREAL : E Le Barbu, L Cornu, E Dubost, L Watrin, J Verecke

du GIPEK : J-P Villegas, E Georges, une troisième personne

1 – Présentation du site de mesure et avis sur la section de contrôle

Condition hydrologique lors des mesures :

Les conditions hydrologiques du 25 octobre matin sont une période globalement sèche caractérisée par un étiage automnal marqué sur la Franche-Comté. Le 25 octobre succède à un petit coup d'eau survenu les 23 et 24 octobre consultables sur internet (<http://mesures.spiteurs-fous.fr/>).

Localisation de la sonde

La sonde pressiométrique est située en amont immédiat d'un seuil en génie-civil (composé d'un massif en béton et d'une réglette métallique) au droit d'un rétrécissement de la section d'écoulement. Celle-ci est délimitée en rive gauche par la falaise et en rive droite par un bloc imposant de plus de 6 m de hauteur, largeur et profondeur.

La figure suivante présente la section de mesure.

Le seuil en génie-civil est encadré par le rectangle rouge. En basses eaux (comme le 25 octobre 2017), la section de contrôle hydraulique est située plus en aval (rectangle bleu). La



Photo de la section de mesure vue de l'amont

sonde de mesure est immergée sous le bloc rocheux de gauche. Elle est figurée en bleu sur la figure. Les deux repères métalliques de contrôle du niveau d'eau sur les blocs amont sont figurés en rouge.

Avis sur la section de contrôle :

La section de contrôle en bas débit influencée par section 20 m environ plus en aval composée d'éboulis de blocs de plus de 10 cm de dimension. Lors de la visite, il est constaté la présence de nombreuses feuilles obstruant en partie l'écoulement.

Ces feuilles ont été enlevées le matin même (1h avant jaugeage laissant le temps au bief amont de se stabiliser). L'impact de cette action est de -1 cm sur la cote (passage 0,7 à 0,69 m). Celui-ci est bien visible sur les graphiques de la page précédente. Par ailleurs en basses eaux, des fuites sous le seuil induisent des écoulements ne se produisant plus sur le seuil en béton.

En forte crue, les écoulements issus de la grotte des faux monnayeurs se rejettent dans le Pontet en amont de la sonde d'après des témoignages du GIPEK. L'association précise que la localisation de la mousse sur la falaise au droit du seuil constitue un bon indicateur de la hauteur d'eau maximale lors des fortes crues. Le jaugeage le plus important effectué par le GIPEK de 9,5 m³/s pour une cote de 2,25m à la sonde de mesure correspondait à une ligne d'eau de l'ordre de 15 cm sous le niveau haut de la mousse.

La section de contrôle apparaît comme très fiable en forte crue, moyenne en débit courant et incertaine en étiage.

Concentration et télétransmission des données :

Le concentrateur de données avec sa batterie de 10 kg a été présenté à la DREAL. Il se situe à 30m environ de la rivière en remontant vers la grotte des faux monnayeurs. La batterie donne une autonomie de 1 an avec une télétransmission horaire des données via GSM. Cette télétransmission explique l'éloignement entre le concentrateur et la sonde pour trouver des conditions de réseaux GSM suffisantes. L'antenne de gain est également présentée à la DREAL. Celle-ci, tout comme le câble de liaison entre la sonde et le concentrateur sont cachés dans l'environnement naturel pour éviter tout risque de vandalisme. La remise à la cote de la sonde est possible depuis internet.

2 – Jaugeages inter-comparatif

A : DREAL

La DREAL a réalisé deux jaugeages au courantomètre Flomate sur deux sections à 150 et 200m en aval du seuil de mesure environ (soit respectivement proche du point d'injection du sel

par le GIPEK et proche des sondes de mesures de conductivité du GIPEK). Ces jaugeages ont été effectués dans la portion d'écoulement du Pontet entre le point d'injection du sel et les mesures par les sondes. Ils ont été réalisés lors des mesures par dilution effectuées par le GIPEK. Le jaugeage a été doublé afin de confirmer la mesure au regard de la qualité moyenne des sections de mesure (présence de blocs dans le lit de la rivière, peu de hauteur d'eau).

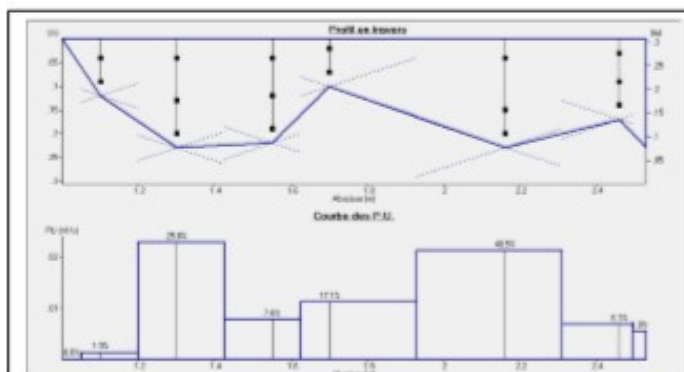


Jaugeage de la DREAL à la perche

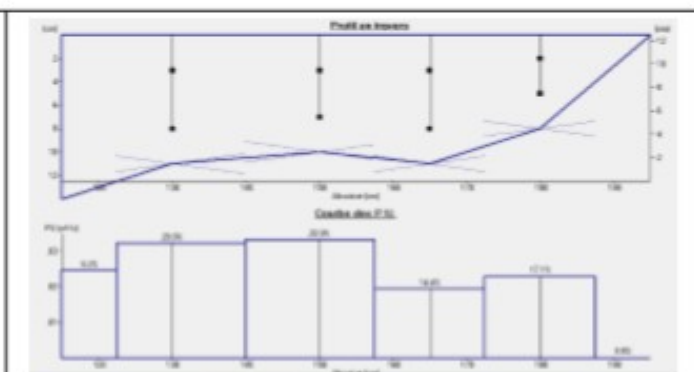
B : GIPEK

Résultat :

	Nb verticales / point de mesure	Largeur (m)	Hauteur max (m)	Section (m ²)	Vitesse moy (m/s)	Débit (l/s)
Jaugeage 1	6 / 16	1,53	0,23	0,271	0,07	20
Jaugeage 2	4 / 8	0,80	0,14	0,076	0,26	20



Profil et semis de point jaugeage 1



Profil et semis de point jaugeage 2

Les incertitudes évaluées par l'outil de la DREAL sont fortes : de l'ordre de 15 %.

Deux kilogrammes de sel en poudre a été injecté à 125m en aval du seuil environ. Un brassage mécanique manuel de l'eau au droit de l'injection a été effectué pour garantir la bonne dilution du sel. La mesure en continu par les deux sondes de conductivité (ancienne GIPEK et nouvelle prêtée par la DREAL) a été réalisée à environ 150m plus en aval. Les mesures avec la sonde prêtée par la DREAL n'ont pas

été enregistrées par défaut de prise en main de l'appareil. Il est constaté visuellement une conductivité de base de la rivière avant injection des deux appareils du même ordre de grandeur mais légèrement différente (507 et 487,7). La portion d'écoulement entre le point d'injection et les sondes de mesure est très turbulent garantissant la bonne homogénéisation du sel.



Injection du sel



Sondes de conductivité en aval

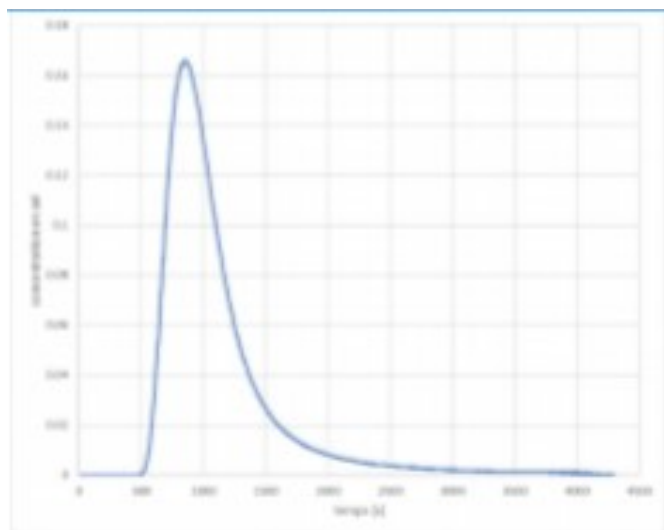
Résultat :

Les étapes pour déterminer le débit du Pontet sont les suivantes :

1. détermination de la conductivité nette par soustraction de la conductivité de base pour trouver la conductivité liée au passage du sel injecté ;
2. transformation de la conductivité nette en concentration en sel ;
3. intégration des concentrations de sel ;
4. hypothèse d'un débit du Pontet constant et par bilan de masse détermination de celui-ci : $\text{massage de sel injecté} = \text{débit du Pontet} * \text{concentration moyenne de sel}$.

La figure suivante présente l'évolution dans le temps de la concentration de sel enregistré par la sonde du GIPEK.

Il est déterminé un débit de l'ordre de 20 l/s.



C : conclusion

Les résultats concordent : un débit de l'ordre de 20 l/s était bien observé le 25 octobre 2017 matin.

3 – Topographie

De la topographie a été réalisée au moyen d'un niveau optique de chantier. Ont été réalisés :

- deux profils en travers : un au droit du seuil et un à un mètre environ en amont au droit du rétrécissement maximal de la largeur de l'écoulement par le gros bloc. La localisation de ces deux profils est illustré sur la photo cidessous ;
- le nivellement des deux repères fixes du GIPEK pour contrôler la hauteur d'eau (cf photo page 2).

L'ensemble des cotes est exprimé en repère local (zéro = zéro de la sonde de pression du GIPEK). Les profils en travers sont assez approximatifs mais donnent néanmoins un bon ordre de grandeur des caractéristiques géométriques.

Au droit du gros bloc en rive gauche, un affouillement de l'ordre de 80 cm de profondeur est observé. Celui-ci est traversé en son centre par le seuil en génie civil. Les hauteurs d'eau redeviennent modestes (traversables en bottes) à l'amont (une dizaine de mètres) et en aval (une vingtaine de mètres). La réduction de la largeur d'écoulement explique cet affouillement.

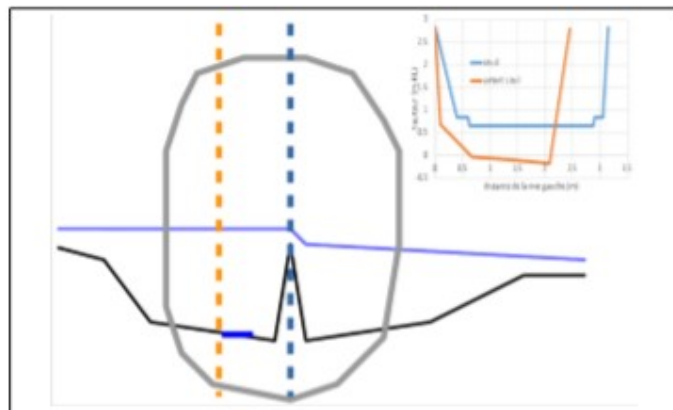


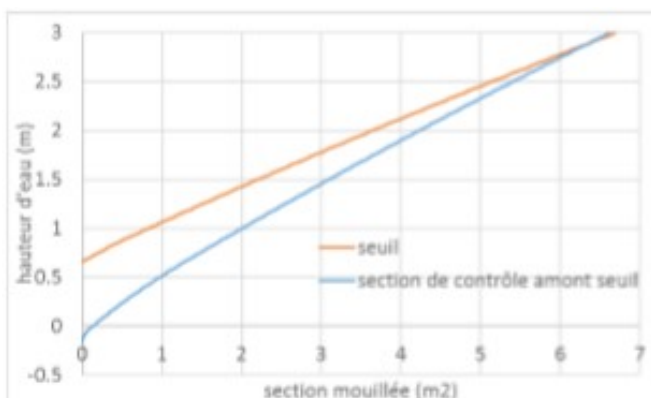
Schéma du profil en long et profils en travers
ligne bleu : profil en long de la ligne d'eau
ligne noire : profil en long du fond
en gris le gros bloc en rive gauche



Vue de l'aval du seuil et de la section de contrôle située à 1 m en amont

Les surfaces mouillées des deux sections (seuil et amont) ont été évaluées pour différentes cotes. Ce paramètre est important pour les débits. La surface mouillée de la section amont est tout d'abord plus importante que celle du seuil (80 cm d'eau le 25 octobre). Elle rejoint toutefois celle du seuil pour des hauteurs d'eau plus forte. Ce comportement traduit un certain équilibre de la morphologie du site qui s'est adapté aux contraintes géométriques. Aussi, pour les hauteurs fortes les vitesses moyennes des deux sections sont similaires et finalement c'est bien la section du seuil qui constitue la section de contrôle. La figure suivante illustre l'évolution des surfaces mouillées des deux sections.

Repères locaux



Le repère situé sur le rocher du bas permettant d'effectuer des contrôles de basses et moyennes eaux a été nivelé à 1,495 m repère local.

Le repère situé sur le rocher du haut permettant d'effectuer des contrôles de moyennes et hautes eaux a été nivelé à 2,715 m repère local. Il présenterait de l'eau au pied de son bloc pour des cotes supérieures à 0,885 m repère local.

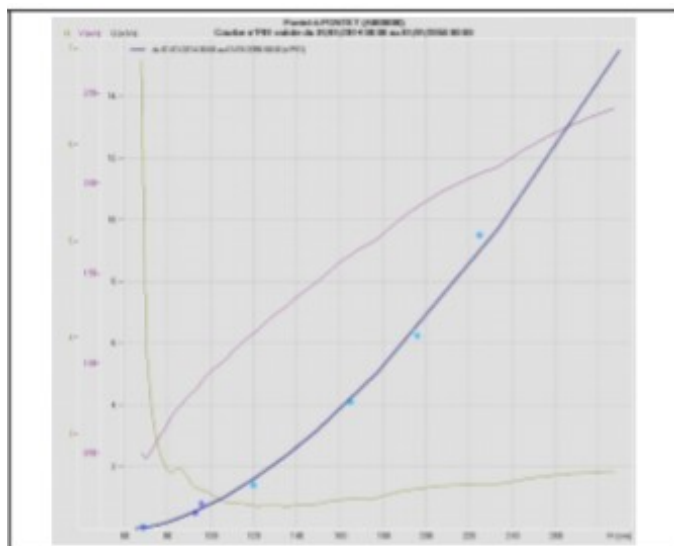


repère local de nivellement

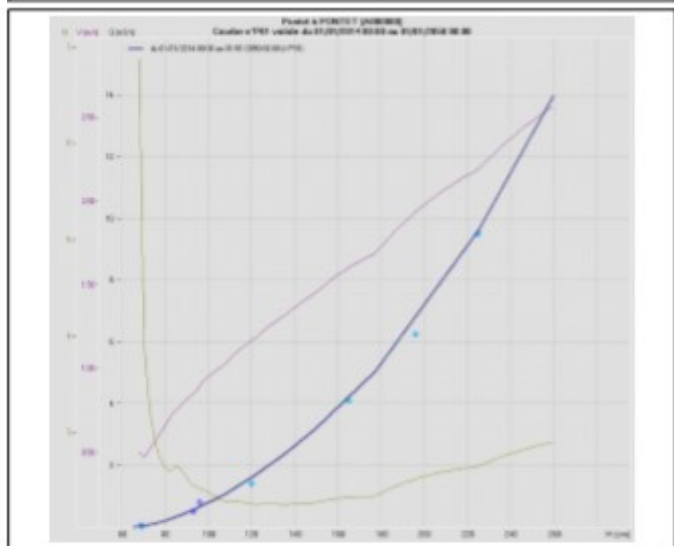
4 – Jaugeages et courbe de tarage

Les anciens jaugeages du GIPEK ont été remis à la DREAL et rentrés dans l'outil de gestion des jaugeages et des courbes de tarages de la DREAL dénommé BAREME. Le GIPEK s'est constitué une courbe de tarage jusqu'à 2,6m en trois portions correspondant à trois calages pour trois gammes de hauteurs successives. La DREAL s'est constitué une courbe de tarage par calage automatique sur les jaugeages avec une loi hydraulique (débit = constante * H^{5/3} avec une constante variant en théorie fonction de la pente de la ligne d'eau et du frottement).

Les deux courbes sont présentées ci-dessous (courbes bleues) avec en superposition l'évolution de la vitesse



Courbe de tarage de la DREAL



Courbe de tarage du GIPEK

moyenne (courbe violette) et l'évolution du coefficient cité précédemment (courbe jaune).

Le calage du GIPEK est globalement proche de celui de la DREAL sauf en hautes eaux (cotes supérieures à 1,6 m) où il donne des débits plus fort.

Dans ces conditions de débits, la courbe GIPEK passe par le jaugeage le plus fort alors que la courbe DREAL passe légèrement en dessous.

L'évolution du coefficient (courbe jaune) tends vers une valeur de 2 pour le calage de la DREAL et présente une divergence pour le calage du GIPEK.

La physique donnerait l'avantage au calage DREAL. En effet, si le coefficient de frottement (K) peut raisonnablement être considéré comme constant (la roche est aussi rugueuse en haut qu'en bas), la pente de la ligne d'eau peut évoluer légèrement à l'augmentation sans toutefois varier dans de trop grandes proportions.

5 – Informations demandées au GIPEK

Lors de la transmission de la présente note, afin de compléter la connaissance du site et dans le cadre de l'application de la convention de prêt, la DREAL demande au GIPEK la transmission des éléments suivants :

- jaugeages anciens : date et heure, quantité de sel, cote, débits mesurés (si possible graphique de l'évolution de la concentration en sel), localisation approximative des points d'injection et de mesure des sondes ;
- photos ou film en crue au droit de la section (amont et aval). Comportement hydraulique en crue : écoulement plutôt calme en amont ; baisse significative de cote entre l'amont et l'aval du bloc ; écoulement plus torrentiel dans la zone d'éboulis aval ;
- données cote et débits depuis le début des mesures au Pontet.

Seuil du Jérusalem

Vendredi 27 octobre, il y avait Jacky Bonansea, Jean-Pierre, un groupe électrogène et du matériel lourd pour mettre en place un seuil à l'entrée du Jérusalem. Zaric, Jean et Paul Halliez nous ont rejoints dans l'après-midi pour finaliser les travaux, mettre en place la sonde et remonter le matériel louurd.

Ça marche, nous avons une mesure de débit précise toutes les 15 mn au Jérusalem. Dans quelques années cela sera peut-être consultable sur internet (de l'idée, au projet...). En attendant il y a encore quelques fuites à boucher nous y re-tournons donc avec Jacky vendredi 3 novembre.

NOUVELLES DES CLUBS

Belles classiques automnales chez les Nyctalos

28/10. Traversée Perrin-Cavale ou quand tu en perds un, tu cavales.

C'est par un bon matin frisquet comme les Bauges peuvent en réserver en cette période pré-hivernale, que 8 nyctalos accompagnés par deux locaux dont un ancien nyctalo se sont retrouvés sur le parking de la ferme Perrin. Yanick était déjà à l'équipement de Cavale et la navette fut presque rondement déposée. L'accès à Perrin nécessite une marche d'approche de 15 minutes (pff). L'entrée en pente douce donne dans le cloaque (merci), une galerie mondmilcheuse jusqu'aux genoux pour les moins petits, par sainte Litote.

La suite est méandriforme à souhait et le nyctalo devint égyptien. Les moins petits pieds d'environ 45 avaient parfois du mal à se mouvoir et changer de direction. Quelques rafales de puits prises d'assaut donnent dans la rivière Cavale que l'on quitte de suite pour monter en direction de son aval par le passage sous Garde. Encore un fossile à remonter (pause déjeuner rapide parce qu'ils n'ont pas le chauffage en Bauges) et la joyeuse équipe débouche dans la somptueuse rivière de Cavale que nous cavaldons en remontant. Les bains Turcs annoncent un retour au soleil imminent par quelques galeries basses, un P7 et un P19 à remonter. Les bières sont maintenant à 30 minutes de là par la piste bleue ou verte en tout cas bruyante.

Participants : Laurent, Yannick : les locaux, Seb, Pierre, Denis, Did, Cathy, Steph, Fabienne, Eric, les nyctal'eau.

29/10. Et la Belle Fitoja qui en fait rêver plus d'un, nom d'un Did.

De nombreuses défections, une étroiture marseillaise. Et bien, on a bien fait d'y aller ! C'est vraiment une trop trop belle surprise. Un cheminement bien sympathique, deux



étroitures tribulantes et à la fin une belle découverte sempiternellement accompagnée par le sympathique Laurent. "C'est pas fini Laurent ? Bah non, on n'a fait qu'un quart de la salle". J'en souris encore...

Participants ayant la taille requise : Did, Steph, Seb, Laurent.

16/12. Roquebleue et Pont de Ratz : un vouiquinde carbone.

La réservation était posée depuis belle lurette et après moult hésitations, 8 nyctalos se sont rendus dans l'Espinousse : 7 heures de route pour les plus éloignés. Le spectacle valait la peine, nom d'un calcaire bleu. L'aragonite et la calcite d'une blancheur immaculée ressortent d'autant plus sur cette roche d'un bleu azuréen, nom d'une Zoubida.

Après un bon cassoulet, une bonne nuit, la joyeuse équipe a pu explorer la belle rivière de Pont de Ratz après l'échec du printemps : les bonnes clés ont pu ouvrir la porte réparée. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé la galerie de l'As



de Pique. Le cassoulet, ce n'est pas top pour effectuer les recherches les uns derrière les autres.

Eric

Interclubs photos grands volumes

Grotte des Ordon :

C'est un interclubs photos national qui s'est déroulé à la grotte des Ordon le jeudi 2 novembre dernier. Trois clubs étaient présents : Le GCPM avec Guy et Gauthier, la Société Spéléologique de la Fontaine de Vaucluse avec Romain, le GSAM avec Claude et un photographe non spéléo de Nancy : Mikek.

Pour éviter de perdre du temps, Guy avait équipé le puits d'entrée en double. Du coup, aussitôt arrivés, aussitôt descendus ... au fond, vers 9h45 avec tout le matériel pour la journée !

Le but était de tester l'éclairage à l'aide de flash électroniques avec l'éclairage donné par des panneaux à LEDS.

Du côté des participants :

Trois photographes : Romain, Mikek, Claude

Deux modèles : Gauthier et Guy

Un technicien éclairagiste : Guy

Du côté matériel d'éclairage :

Une série de 7 flashes cobra de la marque YONGNUO, télécommandés par Romain, le spécialiste. Il est possible de modifier par télécommande et pour chaque flash la puissance lumineuse et la focale.

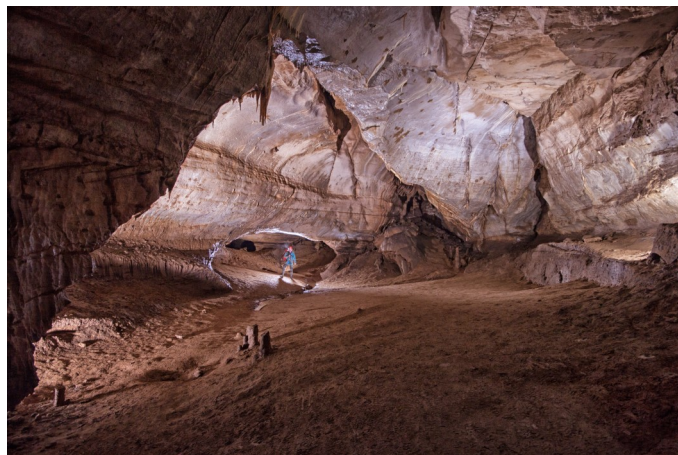
Quatre panneaux à LED avec réglage manuel de l'intensité lumineuse mis en place par Guy le spécialiste.

Les spots se sont succédés à travers la magnifique galerie jusqu'à autour de 16 h.

Les échanges furent riches d'enseignement dans une bonne ambiance.

Grotte de la Malatière :

Nous voici de retour à Bournois le 28 décembre pour une nouvelle journée photos "grands volumes". Rendez-vous à 10 h sur le parking pour un inter-clubs avec Guy et Franck du GCPM, Romain de la SCFV et Pierre et



Claude du GSAM.

Le but est d'aller le plus loin possible dans la galerie du métré en repérant les plus beaux sites et de shooter au retour. Le groupe est très organisé : Deux photographes se sont sacrifiés pour gérer le plus important : l'éclairage. Guy a 5 panneaux led à mettre en place et à régler et Romain 6 flashes à placer ou déplacer pour créer la magie ... Évidemment, les 2 machinistes se transforment en modèles pour donner vie aux clichés et donner l'échelle.

Conclusions :

Les **panneaux LED** permettent de bien visualiser les volumes et de composer rapidement son image.

Par contre, ils sont volumineux, pas facile à transporter (panneau + pied support) et long à régler (manuel).

Les **flashes** télécommandés nécessitent de nombreux essais pour mettre en valeur les volumes, en les déplaçant. Ils sont faciles à transporter (valise étanche), faciles à régler une fois installés (mode d'emploi à assimiler). Plus besoin de trépied pour l'appareil photo.

Le compromis panneau LED + flash semblerait être une bonne solution. A continuer ...

Au final, une expérience interclubs à renouveler sur d'autres thèmes ...

Claude

BRUITS DE FOND

Périmètre de protection de la ressource d'eau potable du syndicat des eaux de l'abbaye des 3 rois

« Mes services ont été destinataires de votre projet de convention sollicitant l'accès des gouffres compris dans les périmètres de protection immédiate de la ressource d'eau potable du syndicat des eaux de l'abbaye des 3 rois.

Conformément à l'arrêté préfectoral de DUP de novembre 2016, les périmètres de protection immédiate (PPI) du captage doivent demeurer propriété de la collectivité afin d'en limiter l'accès aux seules personnes autorisées (clôture de protection). Dans ces PPI, toutes les activités y sont interdites, sauf celles liées à l'exploitation des captages. Il s'agit là d'une interdiction absolue qui vise à protéger directement les masses d'eau destinées à l'alimentation en eau destinée à la

consommation humaine.

Dans un objectif de protection de la ressource en eau, les PPI doivent faire l'objet de vérifications régulières permettant de s'assurer de l'intégrité de ces derniers et garantir l'absence de risque de pollution. Dans ce cas de figure, s'agissant de sites sensibles en termes d'accès, il peut être envisagé de procéder au cas par cas et sur demande du syndicat à des vérifications techniques ponctuelles des gouffres, pertes ou encore dolines inclus dans les PPI considérés, par des équipes ou prestataires spécialisés.

En application de l'arrêté de DUP, cette mission de vérification relève dès lors d'une mission de service public. Si elle est confiée à titre d'exemple à des équipes de spéléologues, ces derniers relèvent du régime des collaborateurs du service public (personnes qui apportent occasionnellement leur concours au service public), sous la responsabilité du syndicat. Les personnes qui pourront pénétrer dans le PPI devront y être explicitement autorisées et agir sur demande du syndicat.

Dans ce sens, le projet de convention que vous avez adressé ne peut être signé en l'état car il ne respecte pas les principes de protection issus de la DUP de novembre 2016. Il est nécessaire de formaliser une nouvelle convention, sous le sceau du syndicat, permettant de mieux définir les conditions d'accès aux gouffres considérés. Je vous informe avoir sollicité dans ce sens le Président du syndicat de l'Abbaye des trois rois et vous serez tenu informé des suites réservées à ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée. »

Le préfet

Compte rendu de réunion du Comité Consultatif du réseau de Réserves naturelles régionales cavités à chiroptères 20 décembre 2017 à Chenecey-Buillon (extraits)

1. Ouverture de la séance

Mme Breuillot remercie la tenue de ce comité sur le territoire de sa commune et accueille les participants.

M. Woynaroski rappelle que la dernière réunion du comité consultatif a eu lieu à Roset-Fluans en septembre 2016. En tant que président du Comité consultatif (CC) du réseau de RNR cavités à chiroptères en Franche-Comté, il liste les cinq sites déjà classés en RNR composant le réseau et indique que les deux dernières RNR de Bourgogne-Franche-Comté, dont l'un des sites est localisé à Chenecey-Buillon, ont été classées par délibération du Conseil régional en date du 17 novembre 2017 à Montbéliard. Le réseau de RNR de cavités à chiroptères compte donc désormais 7 sites.

Il précise qu'un nouvel arrêté a été pris le 5 décembre 2017 pour actualiser la composition du comité consultatif suite au classement de ces deux nouveaux sites, afin d'intégrer les acteurs, collectivités, propriétaires correspondants. Une nouvelle version de cet arrêté est distribuée, car une rectification a été demandée par France Nature Environnement Franche-Comté devenue Bourgogne-Franche-Comté.

Après un tour de table, M. Woynaroski indique que le quorum n'est pas atteint, faute de la présence de la moitié du comité, soit 24 membres présents ou représentés.

3. Présentation du rapport d'activités 2017 et du prévisionnel d'actions 2018 sur le réseau de sites

Au vu des résultats de l'étude de fréquentation à Fretigney-et-Velloreille et des problèmes de géocaching à Beaumotte-lès-spin notamment, M. Woynaroski demande quels sont les effets de la surveillance sur la fréquentation des cavités.

M. Villegas précise que la pratique du géocaching pose également des problèmes de sécurité en spéléologie. La solution est de passer directement par les sites internet pour les supprimer.

Mme Bresson souligne qu'elle a pu observer à plusieurs reprises des familles pénétrer bruyamment dans la grotte de la Baume Noire. Mme Pusterla confirme que les infractions concernent un public familial souvent les dimanches et jours fériés, probablement renforcé par la présence du chemin de randonnée qui passe à proximité. La surveillance permet de sensibiliser quelques promeneurs, mais une sensibilisation des scolaires couplée à des tournées de police sont à envisager à Fretigney-et-Velloreille, tandis qu'une étude de fréquentation est prévue en 2018 sur la grotte de Beaumotte-lès-pin.

Mme Pusterla présente la dégradation de la grille fixe installée en 1989 sur l'ancienne réserve naturelle volontaire de la Grotte aux Ours (aujourd'hui intégrée dans la RNR des grottes du cirque). Elle demande l'avis du comité sur l'opportunité de réaliser un suivi chiroptérologique cet hiver après près de 30 ans sans présence humaine, ainsi que sur la nécessité d'un chantier de sécurisation de la grille.

Le comité se met d'accord sur l'intérêt de réaliser un suivi scientifique de la Grotte aux Ours cet hiver.

Concernant la sécurisation de la grille, M. Cupillard rappelle que cette cavité avait été condamnée également pour son intérêt archéologique et que la protection des chauves-souris sert aussi la protection du patrimoine archéologique. Une fréquentation élevée est inquiétante, car malgré les fouilles de sauvetage réalisées sur plusieurs grottes du réseau de RNR, il reste toujours des couches de gisement. M. Villegas demande s'il ne faudrait pas remplacer la grille par un périmètre grillagé pour garantir l'accès à la cavité par le Minoptère de Schreibers. Mme Pusterla explique que cette cavité n'était pas connue pour abriter le Minoptère de Schreibers avant la



pose de la grille. Mme Compagne précise également que les travaux sont strictement réglementés à l'intérieur des réserves naturelles et que la réalisation d'une remise en état de la grille est plus facilement réalisable que la mise en place d'un périmètre grillagé. M. Devaux pose la question d'une surveillance électronique des cavités les plus sensibles pour éviter les détériorations et le dérangement du milieu souterrain. Il explique que l'isolement des sites les rendent difficilement protégeables et il propose par exemple la mise en place de systèmes de surveillance continue et d'alarmes par GSM. Mais l'usage de ces systèmes est conditionné par la couverture du réseau de téléphonie mobile, défaillant en milieu cavernicole, voire par une autorisation préfectorale pour la prise de photographies. M. Woynaroski indique que d'autres RNR rencontrent les mêmes problématiques, notamment sur des tourbières, mais qu'il est impossible de faire de la vidéosurveillance dans tous les sites. Pour l'installation de tels dispositifs il est nécessaire d'avoir l'avis du comité consultatif.

Le comité se met d'accord pour le remplacement du barreau endommagé par un barreau coulissant, afin de laisser un accès pour des suivis scientifiques ponctuels qui seront décrits dans le plan de gestion.

Mme Compagne rappelle la marche à suivre pour la réalisation des plans de gestion, qui suit une nouvelle méthodologie en cours de validation. Un travail est à réaliser le plus en amont possible avec les deux rapporteurs (MM. Moeschler et Sirugue) désignés au sein du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) qui devra émettre un avis scientifique sur les plans de gestion, lors de la séance programmée en juin 2018. Mme Pusterla explique que des réunions ont déjà eu lieu sur plusieurs sites pour identifier les pratiques et usages actuels. Ces réunions se poursuivront avant avis définitif du prochain comité consultatif, prévu début septembre 2018.

4. Autres remarques suite à la présentation

M. Villegas expose les souhaits du Comité Départemental de Spéléologie du Doubs concernant l'accès à la Grotte de Chenecey suite à son classement. M. Devaux rappelle que le Fond de Dotation pour la Nature et les Chiroptères est propriétaire de l'entrée de la cavité. M. Guyonneau souhaite que la cavité puisse faire l'objet de visites, notamment pour les enfants du village, de façon encadrée. Mme Pusterla propose une rencontre avec M. Decreuse (Président du CDS 25) et la commune de Chenecey-Buillon pour en discuter et évaluer le niveau de fréquentation « supportable » pour le milieu.

M. Cupillard précise qu'il faut veiller aux vestiges archéologiques lors de la mise en place de panneaux d'information, notamment proche des entrées des grottes. Il rappelle que la DRAC peut fournir des informations archéologiques pour la rédaction des panneaux d'information ou du plan de gestion. Mme Pusterla explique que les emplacements des panneaux sont concertés avec la commune, souvent en bordure de sentiers.

M. Gauthier demande quels sont les travaux qui peuvent être réalisés sur les parcelles classées en réserve et qu'il exploite avec M. Bozon. Il rappelle en effet qu'un agent de l'ONCFS était venu sur ces parcelles suite à une coupe de pruneliers

alors que le site était en instance de classement. Il souhaite avoir l'assurance de pouvoir continuer à réaliser des travaux d'entretien pour être en règle avec les obligations imposées par la PAC. M. Cretin précise que la contractualisation de contrats MAEc est possible sur certaines parcelles situées à l'intérieur du site Natura 2000 Vallées de la Loue et du Lison. Mme Pusterla et Mme Compagne fixent un rendez-vous avec M. Gauthier et M. Bozon afin de déterminer les conditions et modalités dans lesquelles l'entretien du site pourra être réalisé.

Mme Breuillot demande quelles sont les modalités de financement des réserves naturelles et la part éventuelle des communes. M. Woynaroski rappelle que l'autorité de classement est le Conseil régional et qu'il n'y a pas d'obligation pour les communes de participer financièrement à la gestion des réserves naturelles régionales. Selon le contexte et la taille de la structure gestionnaire, un financement à 100% par la Région reste possible. Mme Compagne précise que le budget RNR de la Région est pour le moment stable voire en légère augmentation, mais le Conseil régional encourage les gestionnaires à rechercher d'autres sources de financements, notamment auprès des communes. Elle explique qu'en classant une réserve ou en aidant une commune à devenir propriétaire de terrains inclus dans le périmètre d'une réserve, la Région participe à l'enrichissement du patrimoine de la commune. M. Cretin rappelle que les sites étant également désignés en Natura 2000 peuvent bénéficier de financements complémentaires pour certaines actions, telles que le défriement, en dehors des parcelles déclarées à la PAC.

La prochaine réunion du comité consultatif du réseau de RNR de cavités à chiroptères est programmée la 1ère semaine de septembre 2018.

CPEPESC FC

Conférence « Quand nos paysages disparaissent »

Succès de participation ce vendredi 10 novembre à Orchamps-Vennes !

Plus de 250 personnes sont venues à la conférence organisée par un collectif d'associations, Murs et Murgers, les Gazouillis du plateau, France Nature Environnement Doubs, le Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté, L'Association de Protection du Val du Drugeon. Il s'agissait de préciser, d'un point de vue scientifique et technique, les enjeux de la transformation/disparition progressive des paysages du massif jurassien sous l'effet de l'urbanisation et d'une forme d'agriculture.

Les intervenants, chacun dans leur domaine, ont expliqué de manière synthétique, le rôle et l'intérêt, des affleurements rocheux, des murs et murgers, notamment en terme de biodiversité. Un paysagiste (Jérémy Rousset), un géologue (Vincent Bichet), un pédologue (Eric Lucot), un écologue (François Dehondt) un agronome (Matthieu Cassez) ont ainsi fait un tour d'horizon de la situation. **Leurs présentations ont été unanimement saluées.**

A la suite, diverses réactions de la salle ont apporté maints éclairages du terrain, que ce soit des témoignages d'agriculteurs (dont celui du président du CIGC AOP Comté, Claude Vermot-Desroches), d'un spéléologue, d'un animateur du collectif SOS Loue Rivières Comtoises, d'associations

(Conservatoire des Espaces Naturels, la LPO), d'une voisine suisse de la station ornithologique, d'une élue, d'un citoyen, d'un apiculteur... Beaucoup ont dit leur souci de préservation du patrimoine, leur inquiétude par rapport à la perte de biodiversité, quand les agriculteurs, de leur côté, indiquaient les contraintes (perte de terres agricoles, mécanisation,...) qui pèsent sur leur activité.

En fin de soirée, Stéphane Woynaroski, pour le Conseil Régional, a indiqué que la Région se préoccupait de ce dossier et qu'une concertation serait engagée sous l'égide de la préfecture. Pour les associations, Cyrille Parratte a répertorié les pistes existantes pour limiter l'impact des pratiques urbanistiques et agricoles sur les paysages et la biodiversité.

L'affluence l'a montré, le sujet des paysages de notre montagne intéresse, leur évolution préoccupe les habitants et les visiteurs qui les voient transformés...

D'ores et déjà, une réflexion s'engage pour décider des prolongements et actions à mettre en oeuvre. A suivre donc... avec toutes les bonnes volontés sensibilisées à cette problématique et susceptibles de s'investir dans cette démarche collective qui ne sera que ce que nous en ferons ! Faites vous connaître...C'est le sens de la proposition de **création d'un collectif d'associations et d'individus pour la défense et la préservation de ce patrimoine paysager que constituent les murs, murgers, affleurements rocheux et autres éléments karstiques du massif jurassien.**

Pour décider des formes qu'il prendra, des actions qu'il conduira, qui pourront aller de l'inventaire à la réflexion/proposition de réglementation en passant par des campagnes d'information, le développement d'argumentaires et la mise en oeuvre de démarches de protection, **une réunion aura lieu jeudi 18 janvier à 20h à Orchamps-Vennes, lieu à préciser.**

Une nouvelle invitation sera envoyée début janvier.

En accompagnement de ce courriel, nous vous proposons **un lien qui vous permettra de visionner les différentes présentations de la conférence : Quand-nos-paysages-disparaissent**

Si vous avez des remarques, des questions, des propositions, vous pouvez utiliser cette adresse. Le cas échéant, la synthèse de celles-ci sera faite et sera adressée avec le prochain courriel. N'hésitez pas !

La préservation des paysages sera une oeuvre collective... ou ne sera pas !

Le collectif

Classement de deux réserves naturelles régionales de cavités à chauves-souris (Grotte de la Côte de la Baume à Poligny et Grotte à l'ours de Chenecey-Buillon)

Exposé des motifs :

Dans le cadre de son pouvoir réglementaire dévolu par la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002, la Région doit se prononcer sur les projets de création de nouvelles réserves naturelles régionales (RNR).

Les communes de Chamole (39) et de Chenecey-Buillon (25) ont respectivement adressé un dossier de demande de classement en RNR des Grottes de la Côte de la Baume le 20

octobre 2014 et de la Grotte à l'Ours de Chenecey-Buillon le 18 février 2015. Cette demande a été élaborée en partenariat avec la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Cavités à Chiroptères (CPEPESC) de Franche-Comté.

Le classement de ces deux espaces naturels, dont le descriptif est présenté en annexe 3, intégreront et viendront compléter le réseau de cinq cavités à chiroptères ayant fait l'objet d'un classement en Réserves naturelles régionales par délibération n°15CP.346 de la commission permanente du Conseil régional de Franche-Comté en date du 24 septembre 2015.

Ce réseau de cavités à chiroptères, complété par la présente délibération, constituera un réseau fonctionnel et cohérent en termes de conservation et d'étude des chauves-souris sur le territoire régional. Ces grottes servent à la fois au transit printanier et automnal, de site d'hibernation et de site de reproduction pour de nombreuses espèces de chiroptères, toutes protégées au niveau national, comme le Minioptère de Schreibers, espèce menacée d'extinction et d'importance nationale et internationale.

Conformément aux dispositions des articles L332-2-1 et R332-31 du Code de l'environnement, le public a été informé par voie de presse et consulté sur le site internet de la Région. De plus, ces deux projets de classement ont reçu :

- l'avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) ; - l'avis favorable du Comité de Massif du Jura ; - l'avis favorable des Conseils municipaux des Communes de Chamole et de Chenecey-Buillon ; - l'accord des propriétaires et des titulaires de droits réels.

Aucun avis écrit n'est parvenu dans les délais réglementaires de la part du Préfet de Région Franche-Comté, des Conseils départementaux du Jura et du Doubs, ainsi que des communautés de communes du Comté de Grimont et du Canton de Quingey. Conformément à l'article R332-31 du Code de l'environnement, leurs avis sont par conséquent réputés favorables.

Il convient de préciser que, bien que le classement proposé dans une même délibération concerne deux sites distincts, un éventuel déclassement de l'un de ces deux sites, qui pourrait le cas échéant être demandé par l'un des propriétaires, n'aurait aucune conséquence sur le classement en RNR de l'autre site.

Dans ces conditions, il est proposé de classer les territoires des Grottes de la Côte de la Baume et de la Grotte à l'Ours de Chenecey-Buillon en Réserves naturelles régionales.

Décisions :

Après en avoir délibéré, le Conseil régional a décidé :

- De décider le classement en RNR d'un territoire de 5,41 hectares situé sur la commune de Poligny, dénommé « Grottes de la Côte de la Baume » et d'approuver les termes et conditions définis dans la décision de classement présentée en annexe 1 ;

- De décider le classement en RNR d'un territoire de 8,13 hectares situé sur la Commune de Chenecey-Buillon, dénommé « Grotte de Chenecey » et d'approuver les termes et conditions définis dans la décision de classement présentée en annexe 2;

N° de délibération 17AP.261 Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Cas de leptospirose

samedi 6 janvier 2018 :

Au cours d'une sortie d'initiation au Petit Siblot, nous sommes 6 du club, les premiers équipent et nous nous suivons dans la cavité. Au pied de l'escalade menant à la salle, Rachelle ne se sent pas très bien (déjà quelques signes avant mais cela ressemble tout au plus à une grippe). Nous décidons d'abréger la sortie pendant que le reste du groupe poursuit jusqu'à la grande salle.

Je remonte avec Rachelle, mais elle se sent de plus en plus mal, je remonte lui chercher de l'eau à la voiture et j'en profite pour prendre le kit CT (kit mis en place par le SSF 25 à l'usage des conseillers technique pour dépanner ...). Je rejoins Rachelle avec l'eau et je remonte pour mettre en place un contre poids pour la verticale de 18 m. Les autres nous rejoignent. Rachelle se trouve au pied du puits d'entrée et Fred fera le tour avec elle par l'autre entrée pour gagner du temps et de l'énergie. Je la raccompagne chez sa mère et elle sera examinée par son médecin traitant. A ce stade et même le médecin ne diagnostiquera pas la maladie. Finalement sa maman l'emmènera aux urgences dans la nuit car cela ne va pas mieux mais plutôt en empirant.

A l'hôpital, elle sera examinée et la maladie de leptospirose diagnostiquée (Maladie du Rat).

Actuellement sous traitement, mais elle a du mal car cette maladie est très handicapante (nausées, céphalées, limite les déplacements, etc ...).

La cause est due à un rongeur (urine), une flaque et plus souvent dans les berges que les kayakistes connaissent bien par le risque de cette activité face à la Leptospirose. Ce qui n'a pas arrangé c'est qu'elle avait une plaie et portait des gants en laine.

Cette maladie est en voie d'augmentation, donc cela peut arriver à chacun d'entre nous.

Mouloud

Danger au gouffre de Poudry

On nous signale qu'à la suite de la tempête, de nombreux arbres sont tombés à l'entrée du gouffre. Un tronc de 40 cm de diamètre est en travers au milieu du puits d'entrée. Actuellement il tient mais c'est pas très sécurisé ...

DOSSIER DE PRESSE :

Mercredi 24 janvier 2018

JOUGNE

Une école de spéléologie dans le Doubs

Les amateurs d'exploration de cavités naturelles en sous-sol vont avoir leur école. Quand la météo le permettra des cours sous forme de stages seront organisés.

Lors de l'assemblée générale de l'association des clubs de spéléologie du Doubs, qui se déroulait à Jougne, il a été annoncé la création d'une école de spéléologie dans le département.

Qui dit « spéléologie », dit « exploration des cavités naturelles du sous-sol ». C'est donc une école informelle qui s'ouvrira sans réels locaux.

Initiation aux techniques, découverte du milieu, du matériel, de la sécurité... Tributaires de la météo, les cours prendront la forme de stages, lors de week-end par exemple.

Lors de cette assemblée générale, une quarantaine de personnes représentaient les plus de 200 fédérés pour une quinzaine de clubs. La plus jeune a 10 ans, le plus âgé 85 ans. 16% ont moins de 26 ans et 20% des membres sont des femmes. Les clubs ont des sorties hebdomadaires et souvent même en semaine. Ils accueillent volontiers les nouveaux.

Ces sportifs sont souvent des curieux du sous-sol karstique qui fait de la région franc-comtoise un paradis pour les passionnés du monde souterrain. Ce sont les premiers té-



La spéléologie, un sport de découverte, de partage, de service pour la connaissance de l'environnement et pour les secours.

moins de la pollution environnementale. L'eau s'infiltré et crée des rivières souterraines. Les spéléologues connaissent leur circulation et agissent de concert avec les syndicats des eaux et le Groupement gouvernemental pour l'inventaire, l'étude et la protection du karst (Gipek). Les spéléologues du Doubs, souvent également secouristes ou pompiers, ont une commission

« Spéléo, secours français du Doubs ». Ceux-ci sont habilités par le ministère de l'Intérieur à intervenir dans les missions de secours en milieu souterrain. Le préfet peut les appeler. C'est la seule activité française sportive qui de par sa connaissance du milieu et des techniques peut offrir son efficacité. Le président de l'association des clubs du Doubs, Olivier Gallois affirme que

cette discipline sportive est la moins accidentogène des activités sportives françaises. Philippe Lavisse, président du club spéléo Mont-d'Or, confirme que les accidents sont extrêmement rares.

> Renseignements : Philippe Lavisse, président du club Mont d'Or, 03 81 49 27 26 ou Olivier Gallois 06 07 63 47 89.

10 La plus jeune des spéléos de l'association a 10 ans, le plus âgé 85 ans.